



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°122
BÉRÉCHIT

1er & 2 Octobre 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles ...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
La Daf de Chabat.....	17
Autour de la table du Shabbat.....	21
Haméir Laarets.....	23
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	27



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Notre Paracha relate comment Caïn et Abel portèrent des Offrandes à D-ieu. Abel, un berger, offrit en sacrifice le meilleur de son troupeau; tandis que Caïn, un fermier, fit l'offrande de quelques fruits de la terre médiocres. Hachem accepta l'offrande de Abel mais refusa celle de Caïn, comme il est écrit: «Au bout d'un certain temps, Caïn présenta, du produit de la terre, une offrande au Seigneur; et Abel offrit, de son côté, des premiers-nés de son bétail, de leurs parties grasses. Le Seigneur se montra favorable וַיְשִׁיבָה (Vayicha - littéralement, «Il se tourna vers») à Abel et à son offrande, mais à Caïn et à son offrande il ne fut pas favorable...» (Béréchit 4, 3-5). Un point qui mérite d'être noté dans cet épisode est le suivant: bien que Caïn ait apporté volontairement les fruits de son travail comme offrande à l'Eternel, ils ne furent pas agréés; la raison en est qu'il n'avait pas choisi **les meilleurs**. Maïmonide (fin des lois Issouré HaMizbéa'h), écrit à ce propos: «... Il est dit dans la Thora: 'Et Abel emmena des premiers-nés de son menu bétail **et du meilleur, et D-ieu se tourna vers Abel et vers on offrande**'. Et cela s'applique pour tout ce qui est dévoué à D-ieu Qui est bon; le plus joli et le meilleur doivent être utilisés. Quand on construit une maison de prière, elle doit être plus jolie que son propre logis. Si l'on donne à manger à une personne

affamée, on doit lui donner du meilleur et du plus doux de ce qu'il y a à table. Quand on revêt une personne dénudée, on l'habille de ses meilleurs vêtements. Quand on consacre quelque chose, on consacre de meilleur ses meilleurs biens, et de même il est dit: «tout le meilleur pour D-ieu...». De même, la meilleure partie du jour est son commencement, les heures les plus matinales, quand nous sommes frais et reposés; ce sont ces heures que nous devons consacrer à la prière et à l'étude; Ce n'est qu'ensuite que nous commencerons à vaquer à nos occupations. Cette idée s'applique aussi aux jours et aux années de la vie. Les meilleures années de notre vie devraient être dédiées à Hachem. En effet, les meilleures années de la vie sont celles de l'enfance et de la première jeunesse; quand le joug des responsabilités adultes n'est pas encore ressenti, ni le poids du travail et du gagne-pain. Ces années son entrave, doivent être donc consacrées principalement à l'étude de la Thora.

Puisse se réaliser que l'adoption d'un tel comportement envers nous-même et nos enfants, fasse tourner le regard d'Hachem vers nous, comme Il l'a fait envers Abel (Vayicha וַיְשִׁיבָה - **se tourna** - Hachem vers Abel), afin de nous apporter la Délivrance יְשֻׁעָה – Yéchoua qui s'apparente à Vayicha וַיְשִׁיבָה.

Collel

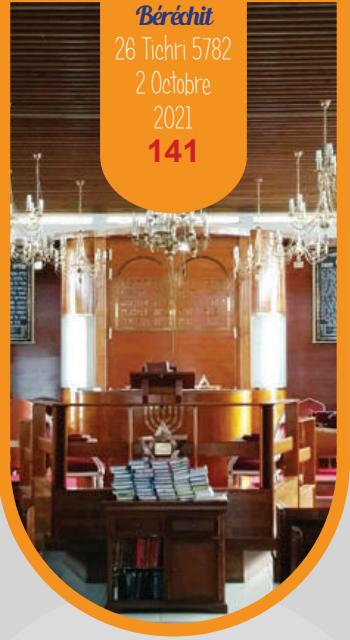
«A quoi font allusion les «neuf cent trente ans» de la vie d'Adam HaRichone?»

Le Récit du Chabbath

En 1798, Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi (l'Alter Rebbe) fut jeté en prison et condamné à la peine capitale par la terrible police secrète de Saint-Pétersbourg. Un jour, le chef de la gendarmerie se rendit dans sa cellule pour procéder à un interrogatoire. Dès qu'il ouvrit la porte et vit le saint visage, plongé dans la méditation, qui s'offrait à lui, il comprit qu'il n'avait pas à faire à un prisonnier ordinaire. L'officier, homme de réflexion versé dans les Écritures, s'adressa alors

CHABBAT BÉRÉCHIT

Béréchit
26 Tichri 5782
2 Octobre
2021
141



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 19h11

Motsaé Chabbat: 20h14



1) «Tu l'honoreras (le Chabbath) en t'abstenant de suivre ta démarche ordinaire» (Isaïe 58, 13). Nos Maîtres apprennent de ce texte l'enseignement suivant: Ta démarche, le Chabbath, ne doit pas ressembler à ta démarche en semaine: aussi sera-t-il interdit de courir, de marcher à grandes enjambées le Chabbath, mais on marchera tranquillement.

2) Il est permis de courir, pour éviter la pluie ou toute autre intempérie de ce genre, ou si l'on se trouve dans un endroit où l'on a peur de marcher lentement, ou en tout autre cas de force majeure. Ainsi, si l'on marche et qu'on arrive à une flaque d'eau, on peut l'enjamber et sauter au-dessus, même s'il s'agit d'une large flaque pour laquelle on ne peut pas poser le premier pied avant d'avoir levé le deuxième (explication: même si cela implique d'avoir les deux pieds en l'air durant un instant, et que cela pourrait être interdit à titre de courir pendant Chabbath), il est préférable de sauter au-dessus plutôt que de la contourner en marchant, car le fait de la contourner entraînerait une plus grande fatigue.

3) Les enfants ont le droit de courir pour s'amuser, puisque c'est un plaisir pour eux. «Ta démarche»: ta démarche, à toi, sera interdite (si elle est précipitée), mais la marche dans un but spirituel sera autorisée: aussi sera-t-il permis – et c'est même une Mitsva, de courir pour se rendre à la synagogue, pour aller écouter un cours de Thora et pour d'autre Mitsvot

(D'après le livre
Chmirath Chabbath Kéhilkha)

לעילוי נשימתה

Sassi Ben Fredj Atani ♀ David Ben Mari Myriam Hagege ♀ Haim Victor Ben Mari Myriam Hagege ♀ Dan Chlomo Ben Esther ♀ Emma Simha Bat Myriam
♀ Meyer Ben Emma ♀ Fraoua Bat Nona ♀ Josiane Maïssa Brakha Bat Emma Smadja ♀ Haziza Bat Sol Ovadia ♀ William Méril Ben Marcelle Mazal Tubiana



à l'Alter Rebbe: «J'ai une question concernant les Écritures à vous soumettre. Acceptez-vous d'y répondre?» «Posez votre question», répondit l'Alter Rebbe. «Expliquez-moi, s'il vous plaît, le sens du verset: 'Et D-ieu appela Adam et lui dit: Où es-tu?' Le Tout-Puissant ignorait- Il où il était?» «Croyez-vous», répliqua l'Alter Rebbe, «que la Thora est éternelle et que sa vérité demeure pour chaque génération et pour chaque être humain?» «Certainement, je le crois», acquiesça l'officier. «Alors voici le sens de ce verset. À tout moment, la voix de D-ieu interpelle chaque être humain et lui demande: 'Où es-tu? Où en es-tu dans ton monde, car chaque homme a été doté d'un certain nombre de jours et d'années, afin que chaque jour, et chaque année, il vive de manière juste avec Dieu et avec les hommes. Réfléchis donc: où en es-tu dans ton monde? Combien d'années se sont écoulées, et qu'en as-tu fait?» Vous par exemple, vous avez vécu tant d'années (et là, le Rabbi cita l'âge exact de l'officier). Qu'avez-vous fait de ces années? Qu'avez-vous accompli?» L'officier, sidéré, frappa l'épaule du prisonnier en s'écriant: «Bravo!» Après plusieurs épisodes du même genre, le chef de la gendarmerie rapporta au Tsar quel sage homme de D-ieu c'était là. Il ajouta qu'à son avis, les charges retenues contre lui ne pouvaient être fondées.

Réponses

Il est écrit: «Tout le temps qu'Adam vécut נָשָׁר-חַי fut donc de **neuf cent trente ans**; et il mourut» (Béréchit 5, 5). Deux réponses: **1)** Le mot «vécut» semble superflu. Le verset aurait pu dire: «Tous les jours d'Adam furent de...» Nos sages disent qu'en réalité, Adam aurait dû vivre mille ans, comme D-ieu lui avait annoncé: «Le jour יְמִין où tu en mangeras, tu mourras» (Béréchit 2, 17). Quel est ici le sens du mot «jour יְמִין»? Il est écrit: «Mille ans sont à Tes yeux **comme un jour קֵיוֹם**» (Téhilim 90, 4). Il avait donc été prévu qu'Adam vive «un jour» de D-ieu, soit mille ans. Cependant, soixante-dix ans lui ont été pris pour les donner au roi David [Pirké déRabbi Elièzer]. Pour cette raison, le verset dit: «Tous les jours qu'Adam vécut...» – réellement, car il était censé vivre soixante-dix ans de plus [Haktav véHakabala]. Il est écrit à propos d'Abraham: «Tels sont les jours des années de la vie qu'Abraham vécut: cent soixante-quinze ans» (Béréchit 25, 7). Abraham aurait dû lui aussi vivre cinq ans supplémentaires mais sa vie a été réduite afin qu'il ne voit pas Essav suivre un mauvais chemin (voir Rachi). C'est de cette façon que les Livres expliquent ce verset (à propos du roi David): «Et moi, je suis un ver et non un homme, un objet de honte pour l'homme (Adam), méprisé par les peuples» (Téhilim 22, 7). David se lamente de son insignifiance: «un objet de honte pour Adam» qui lui a octroyé soixante-dix années de sa vie afin qu'il réalise quelque chose dans le Monde. En fin de compte, il a honte vis-à-vis d'Adam de n'avoir rien accompli. A noter que sur le verset du psalmiste: «Mille ans à Tes yeux sont comme la journée d'hier quand elle est passée, plus une veille dans la nuit» (Téhilim 90, 4), Rachi explique que puisque une «journée» pour D-ieu est un peu moins de mille ans (car il faut ajouter «la veille dans la nuit» pour obtenir mille ans), celle-ci correspond à l'âge d'Adam HaRichone, soit 930 ans). **2)** Adam HaRichone entama un processus de Téchouva le jour où il fauta, qui est aussi le jour de sa création. Toute sa vie, son crime fut en permanence face à lui, ce qui eut pour effet qu'il vécut meurtri et brisé. Aussi, pouvons-nous remarquer que son âge – «neuf cent trente» ans – correspond à la valeur numérique du mot Taanit תענית (le jeûne qui accompagne la Téchouva). Par ailleurs, la faute d'Adam HaRichone eut pour conséquence les souffrances des Quatre Exils sensés durer – si ce n'étaient nos nombreuses fautes qui les ont prolongés bien au-delà de ce compte, également une période de «neuf cent trente ans» (400 ans d'Exil d'Egypte, 88 ans d'Exil de Babel [18 ans de domination babylonienne avant 70 ans de destruction du Premier Temple], 34 ans d'Exil de Perse, 180 d'Exil de Grèce, et le reste [228 ans] réservé à l'Exil d'Edom) [voir Mégalé Amoukot Chémot]. Par ailleurs, sur le verset: «Le second jour, l'offrant fut Nethanel, fils de Tsouar, Prince d'Issakhar, lequel présenta pour offrande: **un plat d'argent קערת כסף** ...» (Bamidbar 7, 18-19), Rachi commente: «La valeur numérique des lettres des mots קערת כסף - Kaarat Kesef est de **neuf cent trente**, soit le nombre d'années de vie d'Adam (voir Béréchit 5, 5).» Le lien entre le nombre d'années d'Adam HaRichone et l'inauguration de l'Autel du Michkane peut être vu comme une allusion à la force de la Téchouva et au pouvoir expiatoire des Sacrifices. En effet, en utilisant ces deux moyens, Adam HaRichone sut transformer une vie éphémère («Le jour où tu en mangeras, tu mourras»), causée par sa faute, en un vie longue et riche octroyée en conséquence de son repentir et de ses offrandes à D-ieu.

Le Talmud [Sanhédrin 97a] enseigne: «Rav Katina a dit: Le Monde durera six millénaires, et il restera détruit pendant mille ans, puisqu'il est dit: 'D-ieu seul sera grand en ce Jour (ce Millénaire)' (Isaïe 2, 11). Selon Abayé, le Monde restera détruit pendant deux millénaires, puisqu'il est dit: 'Au bout de deux Jours Il nous aura rendus à la vie; le troisième Jour Il nous aura relevés, pour que nous subsistions devant Lui' (Osée 6, 2). Nous avons une Baraïta qui va dans le même sens: l'année Sabbatique (la septième année) repose (la terre) une fois tous les sept ans; de la même façon, le Monde se reposera un millénaire sur sept, car il est dit: 'D-ieu seul sera Grand en ce Jour' et aussi, 'Psaume, Cantique pour le Jour du chabbath' (Téhilim 92, 1) et encore: 'Car mille ans sont à Tes Yeux comme une journée' (Téhilim 90, 4).» A l'appui de cet enseignement, le **Ramban** (sur Béréchit 2, 3) explique que les «six millénaires» que compte actuellement notre Monde sont contenus en filigramme dans les «six jours» de la Création: «Les six jours sont eux-mêmes toute l'existence du Monde, car celui-ci durera six mille ans – **Roch Hachana 31a**. C'est pour cela qu'il est écrit dans les Téhilim que 'Un jour pour D-ieu dure mille ans' – **Béréchit Rabba 19, 8.**» Aussi met-il en évidence plusieurs similitudes entre les événements émaillant chaque jour de la Création et le millénaire qui lui correspond (voir aussi le commentaire du Rabbénou Bé'hayé et celui du Rav Abravanel): **Le premier Jour** vit la création de la Lumière Originelle הַרְחִילָה. De même le premier millénaire sera celui des jours d'Adam HaRichone (des mille ans que D-ieu lui octroya, il en offre soixante-dix au roi David – **Zohar**) considéré comme la «Lumière du Monde» [ainsi, c'est à la femme qu'incombe l'allumage les bougies de Chabbath, car c'est elle – 'Hava qui fauta et incita son époux à en faire de même – qui éteignit la «Lumière du Monde» – **Midrache Tan'houma Metsora 9**]. **Le second jour**, D-ieu opéra dans la Création une rupture entre les «eaux d'en haut» et les «eaux d'en bas» (en formant le firmament רְקִיעָה). Le second millénaire verra également la séparation de Noa'h et ses enfants – les Justes, des impies de sa génération qui seront jugés par les eaux du Déluge (c'est la raison pour laquelle l'expression קִיטָב – qui est bon (Ki Tov) – ne fut pas mentionnée ce jour-là). **Le troisième jour** fut qualifié de «bon» (כִּיטָב) à deux reprises. Parce que d'une part la terre ferme apparut mais aussi parce que la vie prit forme avec la végétation. Ce caractère fertile marquera aussi le troisième millénaire. Celui-ci débutera lorsqu'Abraham, âgé de quarante-huit ans [Béréchit Rabba 64, 4], commencera à proclamer le nom de D-ieu. Il verra aussi la naissance du Peuple Juif (dont la reproduction féconde en Egypte fut à l'image de celle des végétaux), le don de la Thora (en l'an 2448) et la construction du Premier Temple (en l'an 2928) grâce auxquels les Mitsvot – appelés «fruits du Monde» – seront accomplies. **Le quatrième jour** vit la création des deux luminaires; le soleil et la lune qui éCLAIRENT le Monde, comme les deux Temples qui illumineront l'humanité au cours du quatrième millénaire [le soleil, la lune et les étoiles symbolisent, respectivement, la Thora écrite, la Thora orale et les ajouts d'enseignement oraux – Baraïta, Tossafta, Mekhilta et Agadda]. C'est également au cours de ce millénaire de prospérité que grandira la sagesse d'Israël]. **Le cinquième jour** vit un nouveau bouillonnement de vie («les grands poissons, tous les êtres animés qui se meuvent dans les eaux et ceux qui volent au moyen d'ailes»); celui-ci est une allusion à l'agitation des Nations qui au cours du cinquième millénaire – consacrée entièrement à l'Exil – imposeront leur tyrannie sur Israël. **Le sixième jour** débute avec la création – durant la nuit – «du bétail, des reptiles, et des bêtes sauvages». Au lever du jour נִצְחָמָה – Nets Ha'Hama), le Monde parvint enfin à sa plénitude avec la création de l'Homme. Aussi, dans la première partie du sixième millénaire, les Nations – comparées aux animaux – poursuivront (avec plus d'atrocité) leur domination sur le Peuple Juif exilé. Dans la seconde partie du sixième millénaire, Israël connaîtra la Délivrance finale par l'intermédiaire de «l'Homme» – Machia'h, le Libérateur d'Israël: «le fils de David créé à l'image de D-ieu.» **Le septième Jour** fait allusion au «Olam Habba.»

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA BERECHITH

UN REMEDE POUR L'HOMME MODERNE

La vie de l'humanité peut être comparée à une montée d'un escalier aux marches très nombreuses. Grâce aux progrès accomplis dans tous les domaines par l'humanité, chaque génération se retrouve plus haut sur cet escalier, sans jamais en atteindre le sommet. Il en est de même du peuple juif, à part que l'escalier qu'il emprunte en vue d'atteindre le Ciel, est un escalier en spirale qui lui permet à tout moment, de toucher du regard la base de cet escalier. En effet selon la Torah, l'homme est constamment invité à se souvenir de ses origines et de construire l'avenir en se fondant sur les mérites de ses ancêtres, les trois Patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Cette exigence est permanente. Dans ce but, la Torah débute par le récit de la Création du monde pour signaler l'importance du septième jour désigné par le mot Shabbat, parce que Dieu a cessé toute œuvre créatrice ce jour-là et l'a sanctifié. Le Shabbat va aussi devenir un signe d'alliance entre Dieu et Israel, puisque la Torah attribue au Shabbat le mot Oth, qui signifie un signe.

Le Shabbat est au centre de la théologie du Judaïsme. En effet le Shabbat rappelle à la fois l'œuvre de la Création (Zékhér leMaassé Béréchith) et le miracle de la sortie d'Egypte (Zékhér leYetsiath Mitsrayim), date qui a vu naître le peuple juif en tant que peuple. La notion de sainteté du temps apparaît dès « le septième jour de la Création que Dieu bénit et sanctifia (Gn 2,3).

« Dans le Judaïsme le temps n'est pas à sens unique ; c'est un processus dans lequel le passé, le présent et le futur sont liés entre eux par deux mouvements qui s'imbriquent, l'un vers l'avant et l'autre vers l'arrière dans une structure cyclique. Comme pour l'escalier en spirale, le temps est lui aussi en spirale comme une hélice qui tourne sans cesse depuis la Création »(Steinzaltz). Le fidèle est sans cesse invité à se tourner vers le passé, dont le Shabbat est le symbole et en même temps, porter son regard vers le Shabbat que l'on espère atteindre, le Shabbat de Dieu. Le calendrier reflète la civilisation d'un peuple : la preuve est le changement de calendrier dès l'apparition d'une nouvelle civilisation. Le calendrier juif ne comporte pas de noms de jours. Chaque jour de la semaine est désigné par son rang par rapport au septième jour : premier jour (dimanche), deuxième jour (lundi) etc... Quant au Shabbat, lequel seul porte un nom, il n'est pas seulement un jour de la semaine, mais c'est celui qui récapitule la semaine et la conclut.

L'INTERVENTION DE MOISE EN FAVEUR DES HEBREUX.

Lorsque Moïse sortit vers ses frères et vit qu'ils travaillaient sans relâche, il se présenta au Pharaon et lui dit « Si quelqu'un tient à son esclave, il le fait travailler mais lui permet d'avoir un moment de répit, sinon l'esclave risque de mourir à la tâche. Or les Hébreux travaillent sans relâche, ils risquent tous de mourir et tu n'auras plus de main d'œuvre pour réaliser tes projets. Sensible à ses arguments, le Pharaon permit à Moïse de prendre tout disposition pour l'intérêt de la couronne. Moïse ordonna aussitôt de ne plus faire travailler les esclaves le jour du Shabbat, leur donnant ainsi un avant-goût de ce que doit être le repos du saint jour (Midrach).

Par la suite, le peuple juif glorifiera le Shabbat comme le cadeau le plus précieux dont Dieu l'a gratifié. Considérant la vie mouvementée et semée d'épreuves du peuple juif, dispersé parmi les nations peu amènes à son égard, un penseur dont le nom m'échappe, a souligné que sans l'observance du Shabbat le peuple juif aurait certainement disparu

. Cette réflexion met l'accent sur l'importance de l'influence du Shabbat. Ce jour n'est pas seulement saint pour Dieu, mais c'est un véritable remède préventif contre toutes les atteintes à la vie et à la dignité des Enfants d'Israël qui vivent au sein de civilisations ayant transformé l'homme moderne en véritable esclave.

Il est vrai que les progrès scientifiques et technologiques ont apporté à l'homme d'aujourd'hui dénormes avantages matériels et une plus grande facilité de vie, mais dans quelle agitation perpétuelle ! L'homme est devenu esclave de ses appétits, toujours pressé d'obtenir immédiatement ce qu'il désire, insatisfait de sa situation, assiégié par tant de soucis, quand ce n'est pas au travail, c'est au sein de la famille ou au niveau de la santé. Happé par une fièvre d'activité perpétuelle dont il n'arrive pas à s'affranchir, ni même d'évader, expression significative qui fait penser à une prison.

L'homme aujourd'hui est pris dans un engrenage de préoccupations qui le pressent, le bousculent, pour quel but, mieux vivre !! Or ce régime empêche l'homme de connaître la vraie vie, celle de prendre le temps de vivre, de jouir des joies simples, de se retrouver face à soi-même. « Le rythme accéléré des progrès techniques, prennent toujours une avance telle que notre activité s'essouffle à vouloir les rattraper. Notre esprit est comme un apprenti sorcier devant les puissances qu'il déchaîne et qu'il ne sait plus comment les contenir » (G R kaplan). Ajouter à cette situation la peur de la pandémie, les confinements étouffants, le danger des violences et de l'insécurité, les catastrophes naturelles en plus grand nombre dont les échos nous parviennent et nous bouleversent et l'on comprendra que les espérances soient souvent déçues, que la montée en flèche des extrémismes attire les esprits faibles et les poussent parfois au meurtre et ne rencontrent que peu de réaction pour les enrayer. Le monde d'aujourd'hui a abdiqué devant ce vent de violence et de mensonges, un monde dans lequel on a perdu le sens des valeurs, où la jeunesse insatisfaite se laisse griser par des gadgets ou par la drogue, un monde qui n'arrive pas à étancher la soif, parfois inconsciente d'un idéal ou de spiritualité.

« Il n'ya rien de nouveau sous le soleil » disait déjà le grand Roi Salomon. Ce qui est nouveau, ce sont seulement les modalités de tout ce qui vient d'être décrit. C'est pourquoi la Torah a donné comme remède l'institution du Shabbat. Un jour de repos avec un cœur gros et l'esprit préoccupé, n'apporte pas la sérénité de l'âme. C'est ce qui explique que le Shabbat nécessite tant de préparations et de précautions.

LA NOTION DE MOUKTSEH

Pour accentuer le caractère sacré du Shabbat, nos Sages ont introduit de manière plus précise la notion du Mouktséh à laquelle la Torah fait allusion lorsqu'elle déclare « Vehékhinou eth ashèr yavi-ou. Ils apporteront ce qu'ils ont préparé »(Ex15,5) sous-entendu , ce qui n'a pas été préparé pour le Shabbat doit être littéralement « coupé » de son esprit et ne doit pas être utilisé. C'est ainsi que la législation rabbinique a mis symboliquement une barrière étanche contre tout objet, habituellement utilisé dans la vie courante : il ne s'agit pas d'objets dont l'usage est strictement interdit, comme le téléphone ou toute machine électrique mais d'objet pouvant servir d'outil. Psychologiquement, l'esprit est dégagé de toute préoccupation "terrestre", liée aux affaires, à toute œuvre créatrice.

On fait en quelque sorte le vide dans son cœur pour faire place à des préoccupations spirituelles ou affectives. Le résultat est extraordinaire, parce que toute la vie prend un goût plus savoureux. Avec des yeux tout neufs, tout devient lumineux et serein. La personne qui observe le Shabbat selon la Tradition se sent renaitre à la vie, une vie de sainteté. La Torah a d'ailleurs réservé le Shabbat pour le seul peuple juif qui a accepté de l'observer même quand certains détails échappent à sa compréhension. Mais l'esprit général du Shabbat pourrait salutairement inspirer tous les hommes à la recherche d'équilibre psychologique et de bonheur serein et constituer un remède aux avatars de la vie.



La Parole du Rav Brand

Après avoir tué son frère, D-ieu apostrophe Caïn ainsi : « Qu'as-tu fait ? La voix des sangs de ton frère hurle de la terre jusqu'à Moi... tu seras errant et vagabond sur la terre... je serai errant... et quiconque me trouvera me tuera ! ... D-ieu mit un signe sur Caïn pour que quiconque le trouverait ne le tue point... », (Beréchit, 4, 10-15).

Bien que le hurlement de l'homme, gratuitement assassiné, ne soit pas perceptible aux oreilles humaines, D-ieu en revanche, le perçoit très bien ! La Torah condamne généralement l'assassin à la mort, mais D-ieu n'ôte pas immédiatement la vie de Cain. Peut-être cela est dû au fait qu'il s'agissait de la première mort d'un homme, et que Cain ne savait point que ses coups la provoquaient. D-ieu permute alors le châtiment en une vie errante. Dans un premier temps, Il permet à n'importe qui de tuer Cain, mais traumatisé de se trouver en permanence en danger de se faire assassiner, Cain négocie sa sanction. Il reçoit alors un sursis.

Les lois de la Torah concernant l'assassin ressemblent aux châtiments de Cain : celui qui tue avec prémeditation est mis à mort : « et à la terre il ne sera pardonné pour le sang qui a été versé que par le sang de celui qui l'a versé », (Bamidbar, 35, 33). Et celui qui tue sans prémeditation, n'échappe à la vengeance qu'en se réfugiant dans une ville de refuge. Dès qu'il la quitte, il s'expose à la mort : « Si le meurtrier sort du territoire de la ville de refuge où il s'en enfuit, et si le vengeur du sang le rencontre hors du territoire de la ville de refuge et qu'il le tue, il ne sera point coupable du meurtre. Le meurtrier doit demeurer dans sa ville de refuge jusqu'à la mort du Cohen Gadol, et après la mort du Cohen Gadol, il pourra retourner dans sa propriété », (Bamidbar, 35, 26-27). L'assassin mérite la peur permanente qui le hante par ce principe-là : « D-ieu châtie mesure pour mesure ». S'il n'a pas su

apprécier la vie d'autrui à sa mesure, il l'apprendra à ses dépens, en craignant de manière permanente pour sa propre vie. Ce n'est que la peine d'être enfermé dans une « prison à ciel ouvert », la ville de refuge, qui le protège de la vengeance et de la mort.

Pourquoi c'est justement ce type de sanction qui le protège, et en quoi elle-est « mesure pour mesure » ? En fait, après la mort de l'homme, le tribunal céleste se charge du décompte de ses mérites et de ses fautes. Puis l'homme se dirige vers le Paradis, soit directement, soit après avoir expié ses fautes. Cependant, l'homme assassiné manque de mérites, cela est dû à son décès prématuré, et son jugement n'est pas terminé. Il hurle alors vers D-ieu pour qu'il invite son assassin au ciel pour une confrontation. Là, les mérites accumulés par le meurtrier, ou une partie d'eux - selon sa responsabilité dans la mort prématurée de sa victime - seront versés dans le compte de sa victime. Mais dans le cas où le meurtrier jouirait de la tranquillité dans la ville de refuge, le jugement de sa victime ne sera toujours pas achevé. Ce dernier n'a donc pas accès au Paradis, et sa retenue dans la « salle d'attente » du tribunal céleste lui cause peur et tourment. En solidarité avec ses souffrances, le meurtrier passe ses jours enfermé dans la ville de refuge.

Néanmoins, à la mort du Cohen Gadol - le tsadik de la génération - D-ieu, les anges et tous les tsadikim lui réservent un accueil radieux. Les portes du Paradis s'ouvrent alors grandement, une amnistie permet aux âmes souffrantes de terminer leur jugement, et elles entrent avec le tsadik au Paradis. Une fois la victime admise, le meurtrier aussi - mesure pour mesure - peut quitter la ville de refuge.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Nous débutons donc le Sefer Torah par la création du monde en 6 jours. Le 7ème jour, Hachem cessa de créer.
- Hachem fit entrer l'homme dans Son jardin, ainsi que son épouse en leur donnant un seul et unique ordre. Embobinés par le serpent, l'homme et la femme furent et se firent exclure avec leurs enfants (qui naquirent en quelques minutes sans grossesse) du jardin.

- Au cours d'une discussion de fond entre Caïn et Hélev, Caïn tua Hélev. Hachem le punit et sa descendance s'interrompra au bout de 7 générations.
- Hachem envoya Chèt à Adam et 'Hava pour la pérennité du monde.
- La Torah nous détaille les noms et années de vie des 10 premières générations du monde jusqu'à l'arrivée de Noa'h.
- Hachem "regretta" la création du monde, mais Noa'h trouva grâce aux yeux d'Hachem.



Enigmes



Enigme 1 : D'où avons-nous une allusion dans la Parachat Béréchit, qu'il faut être agréable, patient, et cool d'après la Torah et que cette attitude trouve grâce aux yeux de D. ?

Enigme 2 : Moché a 32 ans. Il a deux fois l'âge qu'Aaron avait quand il avait l'âge qu'Aaron a maintenant. Quel est l'âge d'Aaron ?

Enigme 3 : Qu'est-ce qui « tomba » dans notre paracha sans pour autant avoir bougé de sa place ?

N°256

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison, la Torah n'a-t-elle pas employé le terme de « Vaya'ass » (Il fit) pour la création des étoiles, alors que cette expression apparaît pourtant pour la création du soleil et de la lune (1-16) ?

2) Qui parmi les anges s'opposèrent à la création de Adam Harichon ?

3) Pour quelle raison la Torah a-t-elle choisi l'expression « éva » (3-15 : « Vééva achite... ») : « Et je placerai l'inimitié » plutôt que celle de « Sin'a » (la haine) étant en effet plus usuelle ?

4) De quelle manière Caïn tua Evel son frère ?

5) Qui fut le 1er bébé (Tinok) de l'histoire à naître après la mort de Adam Harichon ? (Rachbam, 8-29).

6) A quoi fait allusion le nom de « Métouchéla'h » (8-21) ?

7) Qui fut le 1er homme à créer un Golem ? Quel fut le motif de cette création ?

Yaakov Guetta

Pour soutenir Shalshelet ou pour dédicacer une parution, contactez-nous :
Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Leïlouy Nichmat Liliane Hana bat Mamare

Le **Choul'han Aroukh** (135,3) rapporte que le **Cohen** doit être la 1ère personne à monter au sefer torah. En effet, la Torah ordonne de lui faire « Kavod » ainsi qu'il est écrit dans la Torah : « **וְקָדוֹשׁ תִּהְיוּ** ».

Il est à noter que plusieurs richonim rapportent que cette mitsva ne concerne pas seulement le sefer torah mais également toutes les choses du quotidien (comme lui servir le meilleur plat en premier, le laisser passer à la caisse avant nous ...) [Michna beroura 135,9; voir aussi le siman 201,13 où il rapporte qu'il s'agit d'une Mitsva de la Torah].

Il est cependant admis généralement que le Cohen peut renoncer à son kavod (par exemple: il refuse qu'on le laisse passer en priorité ou bien il se porte volontaire pour rendre service ...) [Voir Michna beroura 128,175 qui conclut qu'il est tout de même bon de se montrer rigoureux et de ne pas demander un service à un Cohen si ce n'est qu'il en retire un profit de cela.]

Peut-on alors demander au COHEN de sortir pour faire monter un ISRAEL à sa place ?

Concernant le fait de monter au sefer torah richone, les sages ont instauré que le Cohen ne renonce pas à son kavod **מן פנוי דרכֵי שלום** [Guitine 59b ; Voir à ce sujet le Aroukh Hachoul'han 135,8 et le Michna beroura 135,9].

Le minhag va même jusqu'à autoriser d'appeler un Cohen « am haarets » devant un érudit Israël. Mais s'il y a plusieurs Cohanim on donnera évidemment la priorité au Cohen plus avancé dans la Torah, même si celui-ci est bien plus jeune. [Béour Halakha 135,4 « **לפנֵי** »]

Cependant, lors de certaines occasions (bar mitsva/brit Mila.), l'habitude s'est répandu d'être indulgent en faisant Kavod à la famille à la place du Cohen [Voir Yebia omer Tome 6 siman 23]. Aussi, la coutume de plusieurs communautés est de faire monter le '**Hatan Berechit**' à la place du Cohen. Il ne sera donc pas nécessaire que le Cohen sorte du Beth Hakenesset. Car en effet, il n'y aura pas à craindre que les gens pensent que le Cohen est inapte, étant donné que c'est la coutume qui veut que l'on fasse monter le '**Hatan Berechit**' à la place du Cohen [Alé Hadass perek 6,32 au nom du Sefer Zé Hachoul'han et du Chout Mayim Rabim].

Mais il va de soi qu'on n'annulera pas régulièrement cette mitsva de la Torah de faire kavod au Cohen, même si ce dernier monte fréquemment et qu'il accepte de sortir [Voir Piské Techourot 135,9 et 135,16].

David Cohen

De la Torah aux Prophètes

La Paracha de cette semaine est sans aucun doute l'une des plus riches, et ce, bien qu'elle ne contienne pratiquement aucune Mitsva. Il faut dire aussi qu'entre la création du monde, la faute originelle et la génération du déluge (dont il est question à la fin de la Paracha), on ne sait plus vraiment où donner de la tête ! Naturellement, on imagine bien qu'il est très difficile de trouver un passage des Prophètes suffisamment court et rassemblant tous ces sujets. Nos Sages finirent donc par choisir une Haftara reflétant le thème principal de cette Paracha : la création du monde. C'est pourquoi nous lirons les écrits du prophète Yéchaya, annonçant le retour du monde tel qu'il était initialement lorsque le Messie viendra nous délivrer.

La voie de Chemouel 2

Chapitre 16: Avoda zara pour le bien ?

Avant de conclure ce seizième chapitre, nous devrons revenir sur un point a priori subsidiaire alors qu'il mérite en réalité toute notre attention. Lorsque le roi David dut prendre la poudre d'escampette pour échapper au coup d'état mené par son fils, le texte rapporte que plusieurs personnes eurent l'occasion de prouver leur loyauté. C'est le cas notamment de 'Houchaï et Itay, amis intimes du roi. Mais si David finit par accepter que ce dernier l'accompagne dans son infortune, il refusa catégoriquement la présence de 'Houchaï. Il lui intima qu'il lui serait plus utile s'il infiltrait les rangs ennemis. Pourquoi cette différence ? Qu'avait donc fait 'Houchaï pour mériter un tel sort ?

La réponse à cette question se trouve dans le Talmud (Sanhédrin 107a) : en réalité, au



Jeu de mots

J'ai prévu de faire mon régime en Grèce

Devinettes

- 1) Pourquoi Hachem a-t-il endormi Adam pour créer 'Hava' ? (Rachi, 2-21)
- 2) Quel stratagème et argument le serpent a-t-il utilisé pour faire trébucher 'Hava' ? (Rachi, 3-4)
- 3) Ou voit-on dans la paracha que Adam a été ingrat ? (Rachi, 3-13)
- 4) D'où apprenons-nous que le serpent avait des pattes ? (Rachi, 3-14)
- 5) Qui Hachem a-t-il posté sur le chemin du Gan Éden après que Adam ait fauté ? (Rachi, 3-24)
- 6) Après que Caïn eut tué son frère, Hachem lui a écrit quelque chose sur le front. Quoi donc ? (Rachi, 4-15)

Réponses aux questions

- 1) Lorsque Hachem « gronda » (Ga'ar) la lune suite à sa revendication : « 2 rois peuvent-ils porter et utiliser la même couronne ? ! » ('Houlin 60), celle-ci trembla et perdit (de par sa peur) des fragments de lumière (nitssotssot) qui s'éparpillèrent dans l'espace pour former les étoiles. Ainsi, les "Kokhavim" n'ont pas été créés (contrairement au soleil et à la lune) directement par Hachem (voilà pourquoi la Torah ne dit pas : « Vaya'ase ète hakokhavim »). (Rabbi Moché Najara," Méor Vachémech" (Rav Klonimos Kalman Halévy Epcstein))
- 2) a. Eliahou Hanavi (c'est la raison pour laquelle il redevint « Malakh » après avoir quitté ce monde). (Midrach Talpiot , Anaf Eliahou).
- b. Les Néchamot des Chévatim, à l'exception de celle de Yossef Hatsadik. (Midrach Talpiot, Anaf Harougué Méloukha).
- 3) Les lettres (alef-youd-vète-hé) composant le terme « Eva » peuvent aussi former le mot hébreu « Bia » (traduisant la relation). La Torah fait alors allusion à la volonté du serpent original de cohabiter avec 'Hava. Ce désir de «Bia» se solda finalement pour lui en cette « Eva » que Hachem plaça entre lui et la femme. ('Hida, Péné David, Sof Ote Zaïne)
- 4) Caïn tua Evel en entraînant ce dernier dans une région de sables mouvants dans lesquelles il fut tragiquement englouti (voilà pourquoi la Torah écrit que la terre « ouvrit sa bouche » et fit entendre la voix des sangs de Evel criant vers Hachem : 4-10). (Or Ha'haim, 4-8)
- 5) Noa'h .
- 6) Le nom de ce Tsadik se décompose en 2 parties : « Mète » (Métou) et « chélè'h » (chél'a'h). A la mort de ce dernier, les gens s'exclamèrent : « Il est mort » (mète) et son chélè'h (terme synonyme de 'hérev, signifiant « épée ») sur laquelle était gravée le Chem Haméforach (permettant ainsi d'abattre des milliers de Mazikim), est partie avec lui ! ». Cette épée prodigieuse transita entre les mains de nos patriarches (Essav vendit sa békhorah à Yaakov contre cette épée et un plat de lentilles). (Yalkout Réouvéni au nom du Midrach Hagada)
- 7) Enoch (le petit-fils d'Adam). Il le créa, pour prouver à ses contemporains niant le fait que Hachem créa le monde et Adam, qu'il est tout à fait plausible (à l'instar de D... "kavyahol") de « créer » un être (un Golem ressemblant au 1er homme) à partir de la terre (et que ce dernier ne soit donc pas le fruit de l'union d'un père et d'une mère). (Roch sur la Torah, 4-26)

moment où 'Houchaï se présenta devant David, celui-ci s'apprêtait à servir une idole devant tous ses serviteurs ! Naturellement, on imagine bien la surprise de 'Houchaï (et du lecteur), qui s'empressa d'interroger le monarque, craignant que celui-ci ait finalement craqué après cette ultime épreuve.

Pourtant, si nos Sages sont en discussion quant aux motivations de David, tous s'accordent à dire qu'il s'agissait seulement d'une mise en scène, le cœur de notre roi bien aimé étant toujours fidèle au Maître du monde. C'est d'ailleurs ce sentiment de proximité avec Hachem qui le poussa à agir de cette façon. En effet, David craignait que le peuple se détourne d'Hachem en voyant l'un de ses fidèles serviteurs ainsi maltraité. Il préféra donc se sacrifier, quitte à profaner le nom de Dieu, afin de préserver l'intégrité de ses frères les plus troublés par les récents événements.

D'autres soutiennent qu'il s'agissait de donner

espoir à ceux qui voulaient se repentir et qui auraient pu se décourager en voyant tous les châtiments que devaient subir David suite à l'incident avec Bat Chéva. Alors qu'en servant une idole, cela pouvait « rationaliser » la sévérité de son traitement.

Une seule personne réussit à le convaincre d'abandonner ce projet. Il s'agit bien sûr de 'Houchaï. Il fit ainsi remarquer à son roi qu'Avchalom avait pour mère une "Yéfat Toar", c'est-à-dire, une femme étrangère capturée au cours d'une guerre. Or, il est de notoriété publique que même si la Torah tolère une telle relation, elle met en garde quant aux enfants qui sortiront de cette union : ils feront acte de rébellion. C'est le fameux Ben Soror Oumoré. 'Houchaï avança donc qu'il y avait fort à parier que tout le monde ferait le rapprochement. Et c'est exactement pour cela que David envoya 'Houchaï auprès d'Avchalom, voyant à quel point il pouvait être persuasif.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Israël Yéhochoua Tronk : Le Rav De Koutna

Rabbi Israël Yéhochoua est né en 1820. Dès son jeune âge, on lui découverte des dons extraordinaires. Tous ceux qui le connaissaient témoignaient que c'était un enfant prodige, qui était né pour la grandeur. À l'âge de 14 ans, il avait bon nombre de propositions de mariage, mais c'est le gaon Rabbi Méir Posner de Schotland, auteur du Beit Méir, qui l'emporta et dont il épousa la fille. Il resta chez son beau-père pendant six ans à étudier la Torah nuit et jour. Sa renommée se répandit dans tous les environs, et les gens de la ville de Schrensk le nommèrent Rav de leur communauté. Il n'avait alors que 20 ans. Il fut Rav pour de courtes périodes dans un certain nombre de villes, passant rapidement de l'une à l'autre, entre autres Gombin, Wourki et Poltousk. En 1861,

il fut nommé Av Beth Din de la splendide bâtiments à Jérusalem et y installèrent des gens pratiquants, selon un tirage au sort, pour cinq ans, Tchèque), qui mérita de lui donner le nom sous au bout desquels le tirage était renouvelé. Ils achetèrent également un grand verger à Kfar 'Hitin yéchiva, où beaucoup de jeunes gens des environs se rassemblèrent pour venir écouter son enseignement. Il devint célèbre comme enseignant de la Torah et auteur de merveilleux commentaires. Il savait attirer à lui les coeurs des jeunes et y implanter l'amour de la Torah et la crainte du Ciel. Son amour pour Erets Israël est une histoire en soi. Il l'aimait de toute la chaleur de son cœur et agit pour elle de toute son âme et de tous ses biens. En 1895, il partit en Erets Israël avec son gendre le gaon Rabbi 'Haïm Elazar Wachs, auteur de Néfech 'Haya, Av Beth Din de Kalisch. Là-bas, on les reçut avec de grands honneurs. Un certain riche donna 10 000 roubles pour les pauvres d'Erets Israël et les confia aux tsaddikim pour qu'ils les utilisent à leur idée. Avec cet argent, ils achetèrent quelques Rambam.

David Lasry

Question à Rav Brand

J'ai appris que le kiboud Av vaem avait ses limites (si par exemple mes parents me demandent de transgresser la Torah) mais il s'agit de quelle transgression au "minimum" ?

Par exemple, mon père m'a demandé de lui donner le sel alors que j'étais en train de faire mon Birkat haMazone et j'ai appris que je n'avais pas le droit de réagir pendant mon Birkat donc je n'ai pas réagi.

Autre exemple, je veux aller prier Min'ha beminyan mais ma mère me demande de rester l'aider

Que dit la Torah de ce genre de cas ?

C'est uniquement une vraie interdiction - qu'elle soit min hathora ou miderabanan - qui repousse la mitsva de kiboud Av vaEm. Ce qu'on ne fait pas pour respecter une coutume ne repousse pas kiboud Av vaEm (Hayé Adam). « L'interdit » de donner du sel pendant Birkat haMazone n'est évidemment pas plus grande que l'interdit de parler au milieu du Keriat Chemâ, interdit qui figure dans la Michna. Pourtant, on doit saluer le père au milieu du Keriat Chema (Michna Berahot,13a ; Choulhan Arouch, 66, 1). Ainsi la mitsva de prier avec minyan ne repousse sans doute pas kiboud Av, comme elle ne repousse pas non plus le devoir d'un salarié de ne pas abandonner son travail (Berahot,16a).

Pélé Yoets

Un bon conseiller

Lorsqu'Hachem créa l'homme, il a été dit " Faisons l'homme à Notre Image" (Béréchit 1,26), comme si Hachem avait besoin de consulter les anges pour réaliser son projet.

Ce comportement vient nous enseigner que l'on doit également prendre en compte l'avis d'une personne moins experte que nous lorsqu'il n'y a aucune autre plus spécialisée. A fortiori quand la personne que l'on peut consulter est experte dans le domaine.

C'est la raison pour laquelle, l'homme devra suivre les conseils avisés d'un hakham. (Pélé yoets, êtsa).

De même pour nous, comment ne pas profiter des "prodigieux conseils" (Pélé yoets) du Rav Eliezer PAPOU pour avancer dans notre avodat Hachem ?

Cette nouvelle rubrique a pour but de prendre ses conseils pour mieux évoluer.

Yonathane Haïk

Rébus



La Torah commence en nous décrivant toutes les étapes de la création du monde. En quoi ce récit est-il si important ? L'homme étant le cœur du projet, n'aurait-on pas pu commencer Béréchit à l'arrivée de Adam Harichone ?

Le Rav Matouk Mazouz (Dayan à Tataouine en Tunisie) nous éclaire par une parabole. Un homme d'affaires est propriétaire de plusieurs usines dans différents domaines. Il possède également un luxueux hôtel dans cette ville. Un jour, deux clients désirant séjourner dans l'établissement, se présentent en même temps. Le premier est reçu avec beaucoup d'honneur. On lui réserve une des plus belles suites avec une vue féerique. Un concierge est spécialement affecté pour répondre à toutes ses demandes nuit et jour. Le second par contre, se retrouve dans une chambre dont les fenêtres donnent sur une cour étroite sans lumière. Ayant observé l'accueil reçu par l'autre homme, il est

un peu étonné du standing de sa chambre. Après d'incessantes demandes de changement, on lui répond qu'il n'y en a pas de disponible. Cela l'étonne, d'autant plus qu'il a vu d'autres clients arriver après lui et recevoir des chambres bien plus convenables que la sienne. Il décide alors d'aller manger. Arrivé dans la belle salle à manger, il voit une table dressée mais on lui explique qu'elle est réservée à un autre client. Sa place est sur une table au fond près de la cuisine. Après avoir consommé une légère entrée, il cherche désespérément à interpeler un serveur, mais ils sont tous occupés à servir l'autre client. Il se résigne donc à abréger son repas. Après deux jours de séjour, il se prépare à quitter l'hôtel et se présente à la réception. Son étonnement va en grandissant lorsqu'il voit le directeur de l'hôtel en personne raccompagner l'autre client, sans lui demander le moindre sou. Quant à lui, une note l'attend, qu'il trouve bien salée. Face à son

incompréhension, il exige des explications. Le responsable le prend à part et lui explique alors : "Sachez que nous ne faisons aucune préférence entre les clients. Seulement, la personne que vous avez observée est un très gros client de notre directeur, avec qui il travaille toute l'année dans différents business. Il est donc reçu avec beaucoup de soin et ne règle pas la note en partant. Vous concernant, il est normal que l'on vous présente l'addition à votre départ. De plus, si nous vous avons refusé plusieurs services, c'est tout simplement qu'ils étaient hors de prix, par rapport à votre budget". Ainsi, en voyant le récit de la création, nous réalisons que nous sommes dans un monde extraordinaire. Si nous devions payer la note, elle serait assurément salée. Cependant, le "client" régulier (dans son étude et sa pratique des mitsvot), peut abondamment profiter de ses bienfaits.

Jérémie Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Tal est un garçon extraordinaire qui aime beaucoup faire du bien à son entourage. C'est pour cela que le jour où il aperçoit dans la copropriété une maman qui s'enfuit en criant, il se renseigne sur ce qui a pu l'apeurer autant. Rapidement, il découvre aussi des témoins de la scène qui lui racontent qu'une petite souris vient de lui passer sous les pieds. Évidemment, c'est une nouveauté pour tout le monde dans cette allée si bien entretenue et tous sont choqués. Tal décide donc de prendre les choses en mains et va immédiatement acheter un piège afin de débarrasser ses chers voisins de ce petit nuisible. Il achète ensuite un appât qui sent une odeur très forte et va installer le tout, près de la "scène du crime". Il va de temps en temps vérifier son piège mais les jours passent et malheureusement il reste toujours sans locataire. Il va donc renouveler son appât afin qu'il soit toujours très appetissant mais rien n'y fait, la chère souris semble s'être évaporée. Jusqu'au jour où Aviel, un autre habitant de cette copropriété, passe par là et remarque le piège. Curieux, il décide d'y jeter un coup d'œil, d'autant plus qu'il lui semble apercevoir quelque chose qui bouge à l'intérieur. Effectivement, il se rapproche et découvre à l'intérieur une petite tortue qui s'est laissée piéger. Attendri par la scène, il ouvre la cage et récupère la tortue pour l'installer au chaud dans sa maison. Mais à ce moment-là, apparaît Tal qui le surprend en train de toucher à son piège. Aviel lui montre volontiers sa trouvaille en lui expliquant qu'il va de suite acheter un terrarium pour adopter cette pauvre petite bestiole. Mais Tal n'est pas du tout du même avis, il lui explique que cette tortue lui appartient puisque c'est son piège qui l'a attrapée, ce à quoi Aviel répond qu'il pense l'avoir acquise mais qu'il est prêt à aller poser la question à un Rav. À qui appartient la tortue ?

La Michna Guitin (59b) nous enseigne qu'il est interdit de prendre ce qui est dans le piège d'autrui "pour la bonne marche du monde". La Guemara explique qu'en vérité le propriétaire n'acquiert pas l'animal avec son piège puisqu'il n'a généralement pas de contenance. Cependant, si celui-ci à un récipient et qu'il peut donc recevoir quelque chose, il a donc le statut d'ustensile d'après la Torah et peut donc acquérir pour son propriétaire. Le Rambam écrit que l'ustensile d'une personne acquiert pour son propriétaire tout ce qu'on y dépose et cela où qu'il se trouve tant qu'il a été déposé avec permission. Il semblerait donc que Tal a bien acquis la petite tortue puisque son piège a une contenance. Cependant, on pourrait arguer qu'ici Tal n'a pas mis le piège afin d'acquérir quelque chose mais plutôt pour se débarrasser de cet intrus. On rajoutera même qu'il est exceptionnel qu'une tortue se retrouve là et les ustensiles ne peuvent acquérir que quelque chose qu'on y dépose généralement comme l'écrit le Rama (H"M 268,3). Mais Rav Zilberstein nous apprend qu'il est fort probable que Tal ait acquis aussi la tortue puisqu'en déposant un piège il veut attraper un animal et il sait pertinemment que toutes sortes d'animaux se baladent dans cette cour. Il rajoute que le Netivot ainsi que d'autres A'haronim expliquent le Rama en disant que celui-ci parle seulement dans le cas où le propriétaire de l'ustensile pourrait ne pas voir l'objet déposé mais dans notre cas où la tortue sera bien visible, il l'acquerra même si c'est quelque chose d'exceptionnelle. En conclusion, Aviel ne pourra donc garder la tortue et devra la restituer à Tal qui l'a acquise grâce à son piège.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...Maudite est la terre à cause de toi, dans la peine tu en mangeras tous les jours de ta vie. » (3,17)

Rachi écrit : « La terre produira à cause de toi des êtres maudits telles que les mouches, les puces et les fourmis. Cela ressemble à celui qui se conduit mal, les gens maudiront le sein qui l'a nourri. » La terre est maudite pour l'homme, elle va être remplie d'insectes et à cause de l'homme : comme l'homme s'est mal comporté, les gens maudiront sa source de nourriture qui est la terre. Il ressort de Rachi que la terre en soi ne méritait pas d'être punie mais c'est uniquement pour et à cause de l'homme qu'elle a été maudite.

« Elokim dit : ...arbre fruit faisant un fruit... » (1,11)

Rachi écrit : « C'est-à-dire qu'Hachem a demandé que le goût de l'arbre soit le même que celui du fruit, mais la terre a désobéi et a produit "un arbre faisant un fruit..." et non "...un arbre fruit faisant un fruit...". C'est pourquoi lorsqu'Adam a été puni pour sa faute, la terre aussi a été punie pour la sienne et a été maudite. » Il ressort de ce Rachi que la terre, ayant désobéi, a fauté et a mérité une malédiction pour sa propre faute.

D'où la question des commentateurs :

D'un côté, Rachi dit que la terre ne mérite pas de malédiction et n'a été maudite qu'à cause de l'homme et d'un autre côté, Rachi dit que la terre a fauté et a mérité d'être maudite pour sa propre faute !?

On pourrait proposer l'explication suivante : Commençons par poser deux questions :

- Pourquoi Hachem n'a-t-il pas puni la terre tout de suite, au moment de sa faute, et a attendu la faute de l'homme pour la punir ? Pourquoi la faute de l'homme a-t-elle entraîné le moment de punir la terre ?

- Comment la terre a-t-elle pu désobéir à Hachem ? Elle n'a pas de yetser hara et de libre arbitre !?

Le Gour Arié nous explique qu'il ne s'agit pas d'un acte délibéré, d'un acte de rébellion mais tout simplement d'une erreur que le Maskil LéDavid explique en disant que l'ordre d'Hachem étant "arbre fruit faisant un fruit", la terre a compris que certains arbres doivent avoir le goût du fruit et d'autres non, car sinon Hachem aurait dit "arbre fruit et faisant un fruit". Le "et" montrerait qu'il faut les deux conditions à la fois, un arbre avec le goût du fruit et qu'il produit un fruit. Et effectivement on constate que la terre a produit des arbres produisant juste des fruits et d'autres dont le bois a le goût du fruit tel que le etrog.

Le Maskil LéDavid nous explique ensuite que

c'est l'erreur de la terre qui a entraîné la faute de l'homme. En effet, nos 'Hakhamim expliquent que 'Hava a rajouté sur l'ordre d'Hachem en disant qu'il est non seulement interdit de manger le fruit mais même de le toucher, alors le serpent a poussé 'Hava et elle a touché l'arbre, suite à quoi le serpent lui a dit : De la même manière que tu n'es pas morte en touchant l'arbre, ainsi tu ne mourras pas en mangeant le fruit...

Et on pourrait se demander : Pourquoi 'Hava a-t-elle rajouté l'interdit de toucher ?

L'ordre d'Hachem est "de l'arbre de la connaissance du bien et du mal vous ne mangerez pas". 'Hava s'est demandée : Hachem aurait dû dire "du fruit de l'arbre de la connaissance...", car l'arbre ne se mange pas !

Alors elle s'est répondu qu'Hachem voulait inclure l'interdit de toucher et de là a commencé l'enchaînement jusqu'à la faute. Mais si la terre ne s'était pas trompée et n'avait fait que des arbres au goût du fruit, 'Hava aurait compris l'ordre d'Hachem sans arriver à la conclusion qu'il est interdit de toucher l'arbre.

À la lumière de cela, nous pouvons dire : Certes, une erreur en soi n'est pas tellement condamnable mais c'est à la condition qu'il n'y ait pas de conséquences graves. Mais une erreur qui provoque des conséquences dramatiques ne peut pas rester impunie.

Ainsi, si l'homme n'avait pas fauté, la terre n'aurait pas été punie car elle n'a pas désobéi délibérément mais a juste fait une simple erreur. Mais maintenant que l'homme a fauté à cause de l'erreur de la terre, il est légitime de punir la terre car il n'est pas concevable que l'homme soit gravement puni à cause de l'erreur de la terre et que cette dernière n'encourt aucune punition. Les 'Hakhamim disent : « Celui qui cause le fait que son ami soit puni ne pourra pas entrer dans la proximité d'Hachem ». À présent, nous comprenons pourquoi c'est uniquement lorsque l'homme a fauté que la terre a été maudite. Également, nous comprenons que ce n'est pas contradictoire de dire qu'à cause de l'homme la terre a été punie, car quand le verset dit que la terre sera maudite à cause de l'homme, cela contient un double sens :

- La malédiction sur la terre est un moyen pour punir l'homme.
- À présent que l'homme a fauté, la terre doit être maudite pour sa propre faute car elle est la source de la faute de l'homme.

Pour conclure : Rien d'étonnant que le etrog soit appelé par la Torah le fruit du bel arbre car il n'y a rien de plus beau que d'obéir et faire la volonté d'Hachem.

Mordekhaï Zerbib

La Voie à Suivre



Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le devoir de l'homme de se plier à la volonté divine

« L'Éternel-Dieu façonna l'homme, poussière détachée du sol, insuffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint une âme vivante. » (Béréchit 2, 7)

En se penchant sur le début du livre de Béréchit, nous constatons que le récit de la création de l'homme n'est rapporté qu'après la narration de toutes les autres œuvres divines qui ont été créées lors des six jours de la Création. Pourquoi la conception de l'homme a-t-elle été séparée, dans le texte saint, de celle du reste des créations ?

Une autre question se fait jour. La Torah décrit longuement la création de l'homme, son rôle, puis son premier péché. Pour quelle raison ne s'attarde-t-elle pas pareillement sur les mêmes détails relatifs aux autres créatures, pourtant elles aussi d'origine divine ? Au lieu de cela, elle n'évoque que brièvement ce qui les concerne. Comment l'expliquer ?

L'homme est l'élite de la Création et c'est justement pourquoi la Torah a évité de souligner immédiatement son blâme, en l'occurrence sa désobéissance à l'interdiction divine de consommer du fruit de l'arbre de la connaissance. Aussi, évoque-t-elle en premier lieu son éloge, la manière dont il fut conçu, lorsque l'Éternel insuffla en lui une âme vivante. Le Zohar explique (I 27a) qu'il insuffla en l'homme une partie de Lui-même.

Après avoir ainsi glorifié l'homme, la Torah poursuit ses louanges en parlant de la sainteté et du respect du Chabbat. De même que l'homme est l'élu de la Création, le jour saint est l'élu de tous ceux de la semaine, auxquels il apporte la bénédiction (*ibid. II 88a*). C'est pourquoi la Torah a placé les versets relatifs au Chabbat après ceux évoquant les diverses créations, afin de marquer un petit arrêt suite à ceux-ci.

Seulement ensuite, la Torah reprend le sujet de la Création en se penchant longuement sur l'homme, son élite. Elle décrit son infraction à l'ordre divin par la consommation du fruit interdit, puis l'importante punition qu'il reçut d'être chassé du jardin d'Éden, désormais gardé par « la lame de l'épée flamboyante » (Béréchit 3, 24). Le texte ne s'attarde donc que sur ce qui touche l'homme, parce qu'il est le centre de la Création.

Le plaisir retiré par le Saint bénî soit-il de la description des premiers versets de la Torah, évoquant la Création du monde et celle de l'homme, son élite, nous permettent de déduire l'immense satisfaction qu'il retire des personnes étudiant la Torah. L'univers entier n'ayant vu le jour que pour l'homme, le texte saint s'attarde essentiellement sur sa conception. Puis elle passe au sujet du Chabbat, avant de se pencher sur le péché d'Adam. Il en résulte notre devoir de procurer de la satisfaction à l'Éternel à travers nos actes, par l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot. Si nous y parvenons, nous aurons le mérite de ressembler à nos saints patriarches, d'être l'élite et la couronne de la Création.

Concluons par les célèbres paroles de nos Sages (Béréchit Rabba 12, 9) selon lesquelles le monde a été créé par le mérite d'Avraham, comme le laisse entendre le verset « Telles sont les origines du ciel et de la terre lorsqu'ils furent créés (béhibaram) » (Béréchit 2, 4). Ce dernier terme, composé des mêmes lettres que béAvraham, nous indique que l'univers entier vit le jour grâce à lui. Il semble donc que la Torah ait entamé son récit par la louange des œuvres divines, plutôt que par leur blâme, grâce au mérite du premier patriarche.



	All.	Fin	R. Tam
Paris	19h41	20h44	21h33
Lyon	19h29	20h30	21h16
Marseille	19h26	20h26	21h09

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 26 Tichri, Rabbi Acher de Stolin

Le 27 Tichri, Rabbi Yoram Abergel

Le 28 Tichri, Rabbi Its'hak Ardit, l'un des Sages et Rabbanim d'Izmir

Le 29 Tichri, Rabbi Saliman Barzani, le Sage de Motsol

Le 30 Tichri, Rabbi Ménaché Lévi, auteur du Baal Haséli'hot

Le 1er 'Hechvan, Rabbi Aharon Choukroun, Rav de Malila

Le 2'Hechvan, Rabbi Yossef Bouskila, Rav de Beit Chémech

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



L'homme qui désire éduquer correctement ses enfants doit, tout d'abord, s'éduquer lui-même. Seul l'exemple personnel du parent lui permet de parvenir au résultat escompté, dans l'esprit du verset « 'Hanokh, d'où la famille des 'Hanokhites ».

On pourrait croire qu'il est possible d'éduquer en imposant sa volonté. Les jeunes enfants acceptent une telle autorité, mais il ne s'agit pas d'éducation. Quand ils grandiront et deviendront indépendants, ils la rejeteront et tourneront le dos à leur père. L'éducation consiste à indiquer des directives tout en montrant soi-même le modèle d'un tel comportement. Il est impossible d'encourager son enfant à affiner ses traits de caractère si l'on se conduit à l'opposé. On ne ferait ainsi que le pousser à la rébellion.

Un jour, j'allai voir un homme et il me dit que son fils, qui venait de célébrer sa bar-mitsva, voulait me poser une question. Au départ, je fus étonné qu'un si jeune enfant ait déjà matière à interroger un Rav. Son père me précisa alors qu'il avait des doutes dans la foi. Comprenant l'enjeu, j'acceptai de le recevoir et lui dis de l'appeler. Se tenant face à moi, il me demanda : « Rabbi David, j'aimerais que vous me prouviez l'existence de Dieu. »

Je lui demandai s'il avait une montre et il se réjouit de me montrer celle, flambante neuve, qu'il venait de recevoir pour sa bar-mitsva. Je fis mine de m'émerveiller, puis lui dis : « Une montre si sophistiquée s'est sûrement créée toute seule. » Il me regarda d'un air ahuri et dit : « Toute seule ?! » Prétendant ne pas comprendre son étonnement, je poursuivis : « Pourquoi pas ? Qui, pensest-tu, a pu fabriquer une montre si sophistiquée ? » L'enfant m'expliqua qu'il existe des professionnels dans la fabrication des montres, sans doute à l'origine d'une machine fabriquant de tels produits.

Comprenant que j'avais affaire à un enfant intelligent, je lui dis : « D'après toi, qui a créé l'enfant portant cette montre ? N'est-ce pas que ton corps est encore bien plus sophistiqué que ta montre, donc il est évident qu'un très grand professionnel l'a conçu. Sais-tu de qui il s'agit ? » Malgré son jeune âge, il vit immédiatement où je voulais en venir. Baissant les yeux, il me dit qu'il avait compris mes propos et affirma que c'est le Saint bénit soit-il qui a créé le monde entier, ainsi que lui-même.

Avec le sourire, je saluai l'enfant pour prendre congé de lui. Je constatai que son père était très satisfait de mes réponses. Cependant, pour ma part, je sentis qu'il était de mon devoir de le sermonner. Je lui dis : « Si ton fils pose de telles questions, tu es responsable. Apparemment, il n'entend pas suffisamment de ta part des paroles de foi, car un enfant éduqué, dès son plus jeune âge, à la foi en Dieu et auquel les parents ne cessent de répéter que tout provient de l'Éternel n'éprouve pas le besoin qu'on lui prouve l'existence du Créateur. Car les paroles émanant du cœur pénètrent le cœur. »

DE LA HAFTARA



« Ainsi parle le Tout-Puissant, l'Éternel qui a créé les cieux et les a déployés. » (Yéchaya 42)

Lien avec la paracha : la prophétie de Yéchaya mentionne le sujet de la Création du ciel, de la terre et de tous leurs composants, sujet largement décrit dans la paracha de Béréchit.

LES VOIES DES JUSTES

Rabbi Akiva indiqua à ses disciples la règle d'or de la Torah : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Le Tana debé Eliahou explicite ce devoir fondamental : « Le Saint bénit soit-il dit aux enfants d'Israël : "Mes chers enfants, que vous ai-je donc demandé ? Uniquement de vous aimer et de vous craindre les uns les autres, et de vous témoigner du respect mutuel." »

Comment observer cet ordre dans la pratique ? Dans son Hilkhot Déot, le Rambam écrit : « L'homme a la mitsva d'aimer tout Juif comme son propre corps, comme il est dit : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même." C'est pourquoi il faut faire son éloge, veiller à ce qu'il ne perde pas d'argent avec le même souci qu'on a pour le sien, et l'honorer comme on aime être honoré. Celui qui profite du blâme d'autrui pour se glorifier n'a pas de part dans le monde futur. »



PAROLES DE TSADIKIM

Renforcer le respect du Chabbat au sein de son foyer

Le but ultime de la Création se clôt le septième jour, avec la venue du Chabbat où le Créateur mit un terme à toutes Ses œuvres. Il nous ordonna d'en faire de même en respectant le jour saint, témoignage de la Création. Rav Zilberstein chelita en déduit l'importance fondamentale, pour tout Juif, de renforcer le respect du Chabbat au sein de son foyer, en commençant par l'accueillir bien à l'heure.

Pour illustrer la primauté de ce devoir, le Rav raconte l'histoire qui suit dans son ouvrage Barkhi Nafchi.

« Un célèbre avocat vint me voir en pleurs. Généralement, les hommes de ce métier ont un caractère dur et froid. Ils n'ont pas du tout tendance à pleurer. Aussi, m'étonnai-je face à ce rare spectacle. Il me raconta :

« Vendredi, je roulaï de Bné-Brak vers Jérusalem. Quand j'arrivai dans la région de Motsa, ma voiture s'arrêta soudain. Je ne pouvais plus avancer. Il était treize heures trente de l'après-midi et il me restait encore quelques bonnes heures jusqu'à l'entrée du Chabbat. Du fait que ma police d'assurance inclut la compagnie de remorquage, je téléphonai à celle-ci pour lui annoncer que mon véhicule était hors service. Ils prirent note des différentes coordonnées et promirent de venir me dépanner au plus vite. Dès le début de la conversation, je précisai que j'étais un Juif pratiquant et refusais qu'on m'apporte ma voiture à mon domicile après l'entrée du jour saint.

« Je retournai chez moi en taxi et attendis impatiemment l'apparition de mon véhicule. Cependant, l'heure avançait et il n'était toujours pas là. À ma plus grande peur, je réalisai, honteusement, que l'entrée du Chabbat était arrivée, alors que toujours rien n'apparaissait à l'horizon. Ce que je redoutais tant finit par se passer. À vingt-deux heures, le soir de Chabbat, tous les voisins entendirent la dépanneuse décharger la voiture de l'avocat orthodoxe. »

« L'avocat éclata en sanglots une nouvelle fois, soulignant que, du fait qu'il habitait dans un quartier où habitent des Juifs religieux et d'autres moins engagés, cet incident entraîna une grande profanation du Nom divin.

« "J'eus tellement de chagrin que je n'arrive même plus à regarder ma voiture, ajouta-t-il. J'étais certain que les employés de la compagnie de remorquage tiendraient parole. Si j'avais décelé le moindre risque qu'ils m'amènent ma voiture pendant Chabbat, je l'aurais laissée sur le bord de la route et, à la clôture de Chabbat, je serais allé la rechercher. J'aurais agi ainsi, au risque qu'on me la vole entre-temps." »

« Il me demanda comment il pouvait réparer son péché. Je lui suggérai de publier son histoire dans des journaux religieux et de la conclure par un avertissement, adressé aux lecteurs, de ne pas faire appel à la compagnie de remorquage s'ils se retrouvent en panne sur la route la veille de Chabbat, mais plutôt de laisser leur véhicule sur le côté de la route et d'appeler cette compagnie le motsaé Chabbat. »

Ainsi donc, si un Juif orthodoxe désire influencer positivement ses frères égarés et les encourager à observer le jour saint, il lui incombe, tout d'abord, de raffermir en lui le respect de ce jour, et de s'éloigner des actes risquant de susciter sa profanation.



PERLES SUR LA PARACHA

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



D'où sait-on qu'ils sont heureux ?

« Et Dieu les plaça dans l'espace céleste pour rayonner sur la terre. » (Béréchit 1, 17)

Quand nous bénissons la nouvelle lune, nous affirmons au sujet du soleil et de la lune : « Heureux et joyeux d'accomplir la volonté de leur Créateur. »

Mais comment être certains qu'ils en éprouvent de la joie ? Peut-être, au contraire, le soleil se plie-t-il à son obligation de se lever tous les matins et la lune à celle de se présenter sous différentes phases au cours du mois, sous la contrainte ? Comment donc nos Sages peuvent-ils affirmer le contraire, en insérant ce fait dans les mots composant la bénédiction sur la nouvelle lune ? Cette bracha ne risque-t-elle pas d'être vaine ?

Le Rav David Heller nous éclaire par la parabole suivante. Comment savoir si un employé est heureux de venir à son travail ? Il suffit de vérifier à quelle heure il y arrive le matin et quand il le quitte le soir. S'il aime son travail, il arrivera exactement à l'heure, pour remplir aussitôt la tâche qui lui a été confiée, et il ne quittera son lieu de travail qu'après l'avoir terminée.

Dans le cas contraire, il arrivera en retard – en supposant qu'il y pointe –, et trouvera un quelconque prétexte, parmi la panoplie de son registre, pour partir à l'avance, sans scrupule pour le travail inachevé.

Ainsi, en constatant que les astres « n'ont pas dévié de leurs missions », nos Sages en sont venus à la conclusion qu'ils sont « heureux et joyeux d'accomplir la volonté de leur Créateur ».

Nous pouvons nous tester de cette manière : éprouvons-nous de la joie dans l'accomplissement des mitsvot et le service divin ? Cherchons-nous des prétextes pour nous déroger à nos obligations ou, au contraire, des occasions d'observer toujours plus de mitsvot ?

... LA CHÉMITA ...

Les fleurs n'ont pas le statut de séfi'him, qu'elles aient été plantées pour la décoration ou pour leur odeur.

Des légumes qui ont commencé à pousser la sixième année, ont terminé de pousser et ont été cueillis la septième ne sont pas interdits à titre de séfi'hin, bien qu'ils aient essentiellement poussé durant la chémitta et y ont été cueillis. Par contre, ils sont soumis aux lois de sainteté des produits de la septième année, parce que, pour les légumes, on tient compte du moment de la récolte.

D'après le Rambam, des légumes cueillis la septième année sont interdits à la consommation en tant que séfi'hin, même s'ils ont terminé de pousser la sixième année. Mais, on suit généralement le premier avis, qui est celui de la plupart des Richonim. Toutefois, celui qui choisit de se conformer à l'opinion plus stricte du Rambam verra la bénédiction. Dans tous les cas, il est préférable d'acheter la moisson d'un Juif, afin d'encourager les agriculteurs juifs à respecter la chémitta et de leur apporter un soutien financier.

C'est une mitsva de déraciner les plantes interdites à titre de séfi'hin et de les laisser pourrir. C'est le cas lorsqu'elles ont été semées durant la chémitta, ce qui est interdit, ou quand il existe un doute qu'on puisse le penser. Par exemple, si quelqu'un a dans son champ de jeunes légumes et qu'on est déjà suffisamment éloigné du début de l'année de chémitta pour qu'il soit possible d'obtenir une telle récolte en ayant semé au début de l'année. Quand on déracine les séfi'hin, on doit s'assurer de ne pas simplement les cueillir, en prenant uniquement la partie consommable, mais de les arracher depuis leur racine.

Des légumes semés et cueillis la septième année sont interdits à titre de séfi'hin. Cet interdit perdure à jamais, y compris si on laisse ces produits en terre jusqu'à la huitième année – ou autre cas similaire.

Les légumes qui ont poussé durant la septième année et ont été cueillis la huitième sont interdits à la consommation. On ne doit pas les déraciner à la main, mais on peut labourer normalement le champ où ils se trouvent et laisser les animaux y paître. Jusqu'à quand ces produits sont-ils interdits ? Jusqu'au moment où suffisamment de temps s'est écoulé pour qu'ils aient pu pousser en ayant été semés la huitième année. Le cas échéant, ils sont permis, même s'ils ont été cueillis durant la huitième année avant ce moment-là. Depuis le premier jour de 'Hanoucca, les légumes sont permis, y compris ceux dont la condition précédente n'a pas été remplie, ainsi que ceux cueillis la huitième année, avant 'Hanoucca.

Jusqu'à quand les séfi'hin de la chémitta sont-ils interdits, une fois la septième année terminée ? De Roch Hachana à 'Hanoucca. À partir de 'Hanoucca de la huitième année, tous les légumes sont permis, sauf si l'on sait de manière sûre qu'ils sont des séfi'hin de la septième année. Ceux connus comme tels restent interdits même après 'Hanoucca, jusqu'à ce qu'on s'assure que cette espèce a déjà donné ses produits la huitième année. C'est le cas, par exemple, des légumes entreposés, comme l'oignon et l'ail [Celui qui replante des séfi'hin de la septième année au terme de celle-ci, ces produits seront permis.]

Il convient de suivre les annonces publiées par les organismes de cacheroute en rapport avec l'interdit des séfi'hin, selon la plante concernée.

« Mais l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point, car, du jour où tu en mangeras, tu mourras. »
(Béréchit 2, 17)

Le Saint bénit soit-il menaça Adam en lui disant que, s'il mangeait du fruit interdit, il serait puni par la peine de mort. Comment le comprendre ? Si le premier homme mourait, qui observerait le Chabbat, étudierait la Torah et respecterait les mitsvot ? Dieu détruirait-il le monde entier à cause du péché d'un particulier ? En outre, s'il mourait immédiatement après sa faute, comment se repentirait-il ? Enfin, d'après nos Maîtres, l'Éternel avait déjà créé le repentir avant le monde (Pessa'him 54a).

On peut expliquer que la mort dont il est question dans le texte saint n'est pas physique, mais spirituelle. Le Très-Haut désirait donc signifier à Adam que, s'il fautait en consommant du fruit de la connaissance, il serait considéré comme un impie, lequel est surnommé « mort », même de son vivant (Brakhot 18b). Dès lors, la Torah et le Chabbat subsisteraient, tandis que seul l'homme aurait la dimension de « mort », jusqu'à ce que l'un de ses descendants se distingue par sa piété et permette le maintien du monde.

Adam se repenta sincèrement et pleinement le jour de Chabbat. Il existe un lien très étroit entre le repentir et le jour saint. Chaque jour, une certaine lumière brilla dans le monde, alors que le septième fut caractérisé par une concentration de toutes les lumières. Outre la lumière du Chabbat, il existait une immense lumière, dont nous n'avons pas la moindre notion, celle de ces sept jours immémoriaux. C'est la raison pour laquelle le premier homme ressentit la puissance particulière du septième jour, propice au repentir. Aussi l'y consacra-t-il et, ce faisant, transmit un courant de repentir à toutes les générations suivantes.

Pour conclure, notons que le mot haChabbat est formé des mêmes lettres que le terme téchouva, ce qui confirme le lien entre les deux. La lettre Vav, dont est composé, en plus, le mot téchouva renvoie au sixième jour, où l'homme fut créé et se vit offrir l'opportunité de se repentir le lendemain.



LES ANCIENS DE LA GRANDE ASSEMBLÉE

de son existence, la lumière occidentale était allumée (témoignage de la résidence de la Présence divine parmi le peuple juif) ; par la suite, elle n'était plus constante. Le feu de l'autel se nourrissait de lui-même, sans que les Cohanim dussent apporter des bois, hormis deux morceaux pour accomplir cette mitsva ; après sa disparition, le feu ne s'entretenait plus systématiquement de lui-même. La bénédiction régnait sur le omer, sur les deux pains et sur les pains de proposition, si bien que tout Cohen qui devait recevoir un kazaït était rassasié en le mangeant ou en avait même un surplus ; suite à sa mort, cette bénédiction disparut. De son vivant, les Cohanim bénissaient en prononçant le Nom ineffable, pratique qui cessa ensuite. Du temps de Chimon HaTsadik, il y eut deux vaches rousses. Afin de prouver à tous la primauté de la mitsva de la brûler, le Cohen Gadol bâtit à chacune d'elles une pente.

Chimon HaTsadik et Alexandre le Grand

Dans Yoma (69a), il est raconté qu'en l'an quarante après la construction du second Temple, les Koutim (Cuthéens) incitèrent Alexandre le Grand à détruire le Temple. Il se laissa convaincre et leur en donna la permission.

« On en informa Chimon HaTsadik. Que fit-il ? Il revêtit ses habits de prêtre, s'en enveloppa et sortit, accompagné par les notables d'Israël, des torches en main. Dès qu'Alexandre le Grand aperçut Chimon HaTsadik, il descendit de son char et se prosterna devant lui. Ses hommes lui dirent : "Un notable comme toi se prosternerait-il devant lui ?" Il leur répondit : "L'image de cet homme me précède dans mes guerres et me donne la victoire." Puis, il dit aux Juifs : "Pourquoi êtes-vous venus ?" Ils lui expliquèrent : "Comment veux-tu détruire le lieu où l'on prie en ta faveur et pour ton royaume, ce que des idolâtres ont l'intention de faire ?" Il demanda : "Qui sont-ils ?" Ils répondirent : "Ces Koutim qui avancent devant toi." Il reprit : "Faites-en ce que bon vous semble !" Aussitôt, ils les transpercèrent à leurs talons, les accrochèrent aux queues de leurs chevaux et les traînèrent sur les épines jusqu'au mont Guérizim. Arrivés là, ils le labourèrent et y semèrent des vesces, comme ils avaient prémedité de le faire au Temple. Ce jour, le vingt-cinq Tévét, devint férié. » Ainsi,

Chimon HaTsadik épargna le Temple de la destruction.

Dans le Midrach de Rabbi David Hana-guid, il est rapporté qu'Alexandre le Grand demanda que son portrait soit accroché dans la Temple, en guise de reconnaissance. Chimon HaTsadik lui expliqua alors qu'il était interdit d'y placer toute image ou représentation, ce qui serait considéré comme de l'idolâtrie. À la place, il lui permit que tous les enfants qui naîtraient cette année chez les Cohanim porteraient son nom, promesse tenue. D'où l'origine du prénom Alexandre, courant dans le peuple juif.

Un site saint

Selon une tradition transmise de génération en génération, le lieu de sépulture de Chimon HaTsadik se trouve au Nord-Est de Jérusalem, sur le côté de la route reliant la ville sainte et le mont Scopus (Har HaTsofim) – entre Wadi Jouz et Chei'h Joa'h –, dans une petite vallée où débute le fleuve de Kadron.

Le lieu de sépulture de Chimon HaTsadik est considéré comme un site saint, où on peut avoir droit au salut. Jusqu'à aujourd'hui, les anciens habitants de Jérusalem ont l'habitude d'y faire la 'halaké à leurs enfants.

Le miracle de l'huile

Dans l'ouvrage Chaaré Yérouchalayim, Rabbi Moché Reicher raconte le miracle qui eut lieu dans la grotte où repose Chimon HaTsadik.

Dans cette grotte, une lampe brûle perpétuellement. Une fois, la veille de Chabbat, les deux hommes responsables de son entretien vinrent pour l'allumer, mais ne trouvèrent pas suffisamment d'huile pour qu'elle brûle durant tout le jour saint.

N'ayant plus le temps d'en chercher ailleurs, ils remplirent la lampe avec la quantité d'huile à leur disposition, en l'absence d'autre choix. Ils y mirent donc deux mesures au lieu des sept nécessaires pour l'ensemble de la journée. Or, incroyable, mais vrai, cette petite quantité suffit pour brûler durant tout le Chabbat.

Rabbi Moché Reicher souligne que ces hommes firent le récit de cette histoire aux membres du Tribunal de Jérusalem, en leur promettant qu'il s'agissait de la pure vérité et qu'ils n'avaient pas exagéré et n'y avaient rien ajouté.

Nos Maîtres rapportent une série de miracles qui eurent lieu dans le Temple du vivant de Chimon HaTsadik et cessèrent suite à son décès.

Durant ses quarante ans de service au Temple, le premier morceau de bois qu'il tirait au sort de sa main droite était toujours celui où était écrit « Pour l'Éternel » ; après sa mort, on tirait en premier tantôt « Pour l'Éternel », tantôt « Pour Azazel ». De son vivant, l'écarlate de l'écharpe blanchissait (d'après Rachi, signe du pardon divin accordé au peuple juif) ; par la suite, parfois elle blanchissait, parfois non. Lors

**Berechit (194)**

בְּרָאָתֶה בָּרָא אֱלֹקִים אֹתֶה הַשְׁמִים וְאֵת קָאָרֶץ (א, א)
Au commencement, D. crée le ciel et la terre (1, 1)
En hébreu : « Béréchit », « Bé » se traduit par « au », ou « pour » ; et « Réchit » dans notre texte sera traduit par « commencement », mais cela peut aussi vouloir dire « prémisses », au sens de « Premier » et dans ce cas il faut lire ainsi : « Pour les prémisses, D. crée le ciel et la terre ». Qu'est-ce que la Torah veut nous signifier par-là ? Nous trouvons dans la Torah plusieurs éléments désignés par « prémisses », par exemple la Torah elle-même, comme il est écrit : « L'Eternel me crée en prémisses de son action.... (Proverbes 8, 22) où il s'agit de la Torah. Rachi commente ainsi notre verset : « D. crée le ciel et la terre pour la Torah qui est appelée « Prémisses ». Nous apprenons donc de là, que le but de l'univers et de tout ce qu'il contient est la Torah, et que par conséquent le monde n'est qu'un moyen et non pas une fin en soi. Le Monde est un moyen de permettre au peuple juif de réaliser la Torah qui est le but de la création. Or le but est toujours plus important que le moyen. C'est ainsi que nous est donnée, dès les premiers mots de la Torah, l'échelle des valeurs. La Torah est le but de l'existence, et le monde, aussi vaste soit-il, n'est qu'un outil permettant sa réalisation. Nous pouvons ainsi évaluer d'emblée la place réelle que la Torah occupe dans l'univers, puisque c'est elle qui justifie la création du monde tout entier, d'un monde tellement gigantesque !

Léket Eliaou

וַיֹּאמֶר אֱלֹקִים יְהִי מְאוֹרָת בָּرָקִיעַ הַשְׁמִים לְהַבְדִּיל بֵּין הַיּוֹם וּבֵין הַלְּילָה (א, יד)

D. dit : « Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux, pour séparer entre le jour et la nuit ». (1,14)

Le Rav Israël Salanter exprimait souvent pendant l'aube sa grande joie et son émerveillement devant les immenses avantages que l'humanité recueille du soleil. Comme nous avons de la chance ! S'exclamait-il avec enthousiasme. Comme nous devons être reconnaissants envers le Créateur qui, dans Son infinie bonté, nous a accordé de telles bénédictions ! » Un jour où le Rav était dans un grand hôtel à Paris, il se fit servir une tasse de café. En voyant la facture, il remarqua qu'on lui demandait plusieurs francs pour sa boisson. Très intéressant ! se dit le Rav Israël, Chacun sait qu'une simple tasse de café ne coûte habituellement que quelques sous. Et pourtant, ils

m'en ont demandé ici plusieurs francs. Mais ils ont tout à fait raison. Il suffit de contempler ce magnifique bâtiment, ses jardins luxueux et ses fontaines ! Son mobilier, ses chandeliers de cristal, ses tableaux et ses tapisseries, ses riches tapis ! Jetons en outre un regard sur ses domestiques en livrée qui vont et viennent dans tous les sens ! Cela est incroyablement coûteux. Et quand je m'assieds pour boire ma simple tasse de café dans un tel cadre, tout ce qu'il contient ne fait qu'ajouter à mon plaisir du moment. Il est donc tout à fait normal que l'on me fasse payer aussi cher pour avoir bénéficié de ce plaisir. Parvenu à cette conclusion, **Rav Israël Salanter** dressa aussitôt un parallèle avec le degré de gratitude que nous devons sentir quand nous résidons dans « l'hôtel » du Maître de l'univers. En prenant une petite goutte d'eau claire, on doit penser à tous les avantages qui l'accompagnent et dont on jouit. Le sol sur lequel nous nous tenons, l'air que nous respirons, le ciel bleu qui s'étend sur notre tête, la beauté et le parfum des fleurs, le gazouillement des oiseaux, la compagnie d'autres personnes, ... C'est pourquoi, quand nous récitons une bénédiction et remercions Hachem pour un simple verre d'eau, nous devons reconnaître l'immense bonté qui est impliquée dans ce « petit plaisir » et exprimer notre gratitude pour tout ce qu'il contient.

« Talelei Orot » Rav Yssakhar Dov Rubin Zatsal

וַיֹּאמֶר אֱלֹקִים נָעֲשֵׂה אֶתְנוֹ בְּצִלְמָנוּ כְּרוּמִיתָנוּ
« D. dit : Faisons un homme à notre ressemblance » (1,26)

A qui D. s'adressait-il en disant ces paroles ? Aux anges? **Le Baal Chem Tov** donne une réponse très puissante : Ces paroles ont été adressées à l'homme lui-même. C'est comme si D. lui avait dit: Viens, toi et moi nous allons faire un homme! C'est-à-dire, toi, l'homme, essaye donc d'être un homme, c'est-à-dire un être bon, compréhensif, responsable, présent dans le monde. Car si l'homme n'essaie pas de toutes ses forces d'être un tel homme, aucune force au monde ne sera capable de l'y pousser.

**וַיַּצְאָר ה' אֱלֹקִים אֶת הָאָרֶם עַפְרָן הַאֲדָמָה וַיַּפְחַד אֶפְרַיִם נְשָׁמָת חַיִם
וַיַּהַי קָרְבָּן לְנִפְשָׁת חַיִה (ב, ז)**

« D. insuffla dans ses narines une âme de vie et l'homme devint un être vivant » (2,7)

Rav Yoël Teitelbaum Rabbi de Satmar donna un jour une explication au fait que la nuit, lorsque l'on étudie la Torah, on est souvent pris de somnolence et on doit faire de grands efforts afin de rester

éveillé, tandis qu'une personne qui va faire des choses vaines, futiles n'aura aucun mal à rester éveillé. L'âme d'une personne est une partie divine, qui cherche naturellement à revenir à sa source: à Dieu. Chaque nuit, lorsqu'une personne dort, l'âme va quitter le corps afin de rendre des comptes au Ciel des progrès spirituels réalisés durant la journée écoulée. Ainsi : Lorsqu'une personne fait quelque chose de bien, comme étudier la Torah, l'âme désire aller au plus vite rapporter fièrement ce qui a été réalisé, ce qui entraîne une envie de dormir. Cependant, lorsqu'une personne gaspille futilement son temps et ses capacités, l'âme n'est absolument pas pressée d'aller reporter cela, et la personne peut rester éveiller sans effort.

וַיָּקֹחַ הָאֱלֹהִים אֶת הָאָדָם וַיְצַהֵּר בְּגַן עַזְ זֶלֶחֶת וַיְשַׁמֵּר
 « Hachem prit l'homme et le plaça dans le Jardin d'Eden, pour le travailler et pour le garder » (2,15)

Puisque la Torah a précisé auparavant que les arbres du jardin poussaient d'eux-mêmes et que le fleuve en assurait l'irrigation. En quoi consistait alors le « travail » d'Adam ? Il devait « travailler » le jardin en étudiant la Torah et en accomplissant des commandements positifs, et le « garder » en s'abstenant d'activités interdites.

Midrach Pirké déRabbi Eliézer

Le Ohr haHaïm Haquadoch poursuit cette idée: Même de nos jours, longtemps après avoir été expulsés du Jardin d'Eden, nous continuons le travail que devait faire Adam .En effet, chaque mitsva que nous faisons plante une graine qui va se développer au Gan Eden, et chaque faute (avéra) détruit ces mêmes plantations spirituelles que nous avons planté.Il y a cependant une différence avec le travail de Adam avant qu'il ne soit expulsé du Gan Eden . En effet, Adam voyait clairement à quel point chaque Mitsva qu'il faisait était une graine qui se développait en une création spirituelle. Il voyait les effets de chacune de ses Mitsvot dans le monde d'en-haut. De même, il pouvait observer la destruction qu'entraînait une avéra sur ces mêmes plantations (de mitsvot). Par contre, une fois qu'il a quitté le Gan Eden, cette capacité unique à voir la spiritualité, lui a été retirée. Mais dans le monde à venir, nous pourrons voir les fruits qu'auront produit nos Mitsvot, et qui nous serviront de nourriture spirituelle.

וַיַּעֲשֵׂה הָאֱלֹהִים לְאָדָם וְלִאֱשָׁתָו כְּתָנּוֹת עֹור וַיְלַכְּבֵשׁ (ג.כ.א)
 « Hachem fit pour l'homme et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtut » (3,21)

Pourquoi Hachem les a habillé de vêtements de peau ? Le Tsafnat Paanéah explique ainsi : Au moment où le premier homme a découvert qu'il était nu, et qu'il avait besoin de vêtements pour se

couvrir il devait dire la bénédiction de: « **chéhéhéyanou** » sur le 1er vêtement qui viendrait sur son corps. Et si Hachem l'avait revêtu d'autres vêtements, l'homme aurait dû dire la bénédiction, mais d'un autre côté un homme nu n'a pas le droit de dire de bénédiction, ce qui l'aurait mis dans un dilemme sur la nécessité de dire une bénédiction et comment. C'est pourquoi le verset dit : Hachem fit pour l'homme et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtut, justement des tuniques de peau, parce que nous savons qu'on ne dit pas la bénédiction chéhéhéyanou sur du cuir, étant donné que Sa miséricorde s'étend à toutes Ses créatures. Par les tuniques de peau faites par Hachem pour l'homme quand il était encore nu, il l'a exempté de la nécessité de dire la bénédiction chéhéhéyanou sur le vêtement.

Halakha : Ablution des mains (après avoir dormi la nuit)

L'ablution des mains le matin se fait de la façon suivante: On prend le récipient dans la main droite, on le transfert à la main gauche et on verse d'abord sur la main droite. Ensuite on prend le récipient dans la main droite et on verse sur la main gauche. On procède ainsi trois fois. Il est bon de laver les mains jusqu'au poignet, mais en cas de nécessité on peut se contenter de l'articulation des doigts.

Abrégé du Choulhane Aroukh (volume 1)

Dicton: Hachem n'attend pas le résultat mais seulement l'effort.

Hafets Haim

Chabbat Chalom, Hag Sameah

ויצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרימים, מאיר בן גבי זווירה, אליוון בן תמר, אברהム בן רבקה, רואבן בן איזא, שא בנימין בין קארין מרימים ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרימים, שלמה בן מרימים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'ויז בת אליז, אבישי יעקב בן אסתר, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, ישראאל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קללה לרבקה בת שורה .. זיווג הגון לאלורי רחל מלכה בת השמה. לעילו נשמה: גינט מסעודה בת ג'ויל יעל, שלמה בן מהה, מסעודה בת בלחה. יוסף בן מיכאה. יוסף בן שנה לאה, אוריאל נסימ בן שלווה, פיגיא אולגה בת ברנה, רבקה בת ליזה, רישיד שלום בן רחל, נטימ בן אסתר, מרימים בת עזיזא, חנה בת רחל. מורים משה בן מרימי מרימים.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



BERECHIT

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékaï Bismuth

« Hachem-Elokim forma l'homme, poussière du sol, Il insuffla dans ses narines un souffle de vie, l'homme fut âme vivante. » (Beréchit 2 ; 7)

Rachi nous explique que l'homme est formé d'éléments provenant de la terre et d'éléments provenant d'en haut : le corps d'en bas et l'âme d'en haut.

Rachi ajoute que les animaux et les bêtes sauvages sont également appelés « âmes vivantes ». Mais l'âme de l'homme est la plus vivante de toutes, car il s'y ajoute la connaissance et la parole.

Nous apprenons de là que chaque être vivant est composé de deux éléments : le « Gouf », le corps, et le « Néfech », l'âme. De plus, chaque âme correspond à son corps.

Ainsi un corps animal possède une âme animale, un corps humain possède une âme humaine. L'osmose des deux éléments dépend de leur adéquation. Ainsi, si l'on voulait expérimenter de « greffer » un élément animal sur un élément humain, le résultat serait le suivant :

Une âme d'animal dans un corps humain donnerait un homme qui se comporte grossièrement, bassement. A l'inverse, une âme humaine dans un corps animal donnerait un être tellement mal à l'aise, qu'il ne pourrait pas supporter cette cohabitation et chercherait à tout prix à faire sortir son âme de ce corps.

C'est ainsi que le Rav Pinkous Zatsal définit le Gouf et le Néfech, il détermine le gouf par « l'objet » et le Néfech par la « lumière ».



Plus concrètement, si on branche une ampoule conçue pour recevoir 220 V, sur un courant électrique de 110 V, elle éclairera, mais pas à 100%, sa lumière sera faible.

Mais si on branche une ampoule conçue pour recevoir 110 V, sur un courant de 220 V, après quelques instants, l'ampoule explosera.

Dans une notice d'appareil électroménager où nous trouvons les caractéristiques électriques de l'appareil, nous voyons qu'elle nous indique la tension (le Néfech) à adapter à l'objet (le gouf). C'est ainsi que la Torah et ses Mitsot nous sont présentées.

Comme il est dit : « Il insuffla dans ses narines un souffle de vie, l'homme fut âme vivante. », Hachem par ce souffle, détermine et met en état de fonctionnement notre corps. Chacun d'entre nous possède un Néfech, qu'il devra alimenter et faire briller pour refléter le souffle Divin.

Sommes-nous vraiment capables ? Lorsque le médecin nous administre un médicament, il le fera selon notre âge, notre poids, nos allergies et notre état de santé. Au moment d'avaler le cachet, nous avons entièrement confiance dans le médecin, car nous savons pertinemment que grâce à ses études et sa sagesse, son choix est le bon. **Suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

La parashath Beréchith retrace la création du monde. Nous le savons, ce monde a été créé par D'. Le but de cette œuvre grandiose est que les créatures libres de penser et d'agir choisissent de servir Hachem. Au tout début, Hachem plaça le premier homme, Adam Harichon, dans le Gan Eden (Paradis) en lui enjoignant de garder une seule Mitsva : **ne pas manger de l'arbre de la connaissance**. En effet, durant ces prémisses de l'histoire universelle, l'homme était porté vers le spirituel et non la matérialité. C'est-à-dire que le mal ne faisait pas partie de l'homme mais était uniquement extérieur à lui. Seulement après qu'Adam ait trébuché (en mangeant du fruit défendu), le mauvais penchant entra dans l'homme. Depuis lors, l'homme sera ballotté entre vouloir faire le bien ou le mal. Toutes sortes de pensées et de sentiments comme la jalousie, la cupidité, la cruauté l'habiteront depuis sa plus tendre enfance. Le mauvais penchant entrera en Adam Harichon et fera partie intégrante de toutes ses actions et pensées. De plus Hachem l'avait prévenu s'il en mangeait, il deviendrait mortel.

De nos jours, un consensus universel existe à savoir les créatures ne sont pas éternelles. Or cet axiome de base de l'humanité n'était pas chose



DE DON JUAN AU TSADIK JOANKELEVITCH...

évidente au tout début... Si Adam n'avait pas trébuché, il aurait vécu éternellement. De plus, la création aurait atteint son but : le service de D' par le biais d'un seul commandement, celui de ne pas manger du fruit de la connaissance. Après la faute, l'homme vivra, soit, mais son temps sera compté depuis le premier de ses jours jusqu'à sa fin.

Seulement pour les besoins de notre feuillet, je pose une question à mes lecteurs. Les Sages enseignent qu'après avoir mangé du fruit défendu, Adam vivra encore près de 1000 ans. Or, Hachem l'avait prévenu que s'il mangeait du fruit **il mourait le même jour**. Les Sages enseignent qu'après avoir fauté, Adam se repentira de son acte (en faisant des jeûnes durant 130 années) et au final il aura la vie allongée ! Or, nous l'avons appris dans les derniers feuillets, **la Techouva est une grâce Divine qui annule rétroactivement la faute**. Donc après qu'Adam ait fait Techouva, pourquoi son repentir n'a pas servi à le laver entièrement de sa faute et de faire comme si elle n'avait jamais existé (et il aurait dû vivre pour l'éternité) ? Cette question très intéressante a été posée par un éminent Talmid 'Hakham, rabbi El'hanan Wasserman (que D' venge son sang) dans son Kovets Hé'aroth (Haggadot 3 à la fin). **Suite p2**



« Et Dieu les plaça dans l'espace céleste pour rayonner sur la terre. » (1, 17)

Quand nous bénissons la nouvelle lune, nous affirmons au sujet du soleil et de la lune : « Heureux et joyeux d'accomplir la volonté de leur Créateur. »

Mais comment être certains qu'ils en éprouvent de la joie ? Peut-être, au contraire, le soleil se plie-t-il à son obligation de se lever tous les matins et la lune à celle de se présenter sous différentes phases au cours du mois, sous la contrainte ? Comment donc nos Sages peuvent-ils affirmer le contraire, en insérant ce fait dans les mots composant la bénédiction sur la nouvelle lune ? Cette bracha ne risque-t-elle pas d'être vaine ?

Le Rav David Heller nous éclaire par la parabole suivante. Comment savoir si un employé est heureux de venir à son travail ? Il suffit de vérifier à quelle heure il y arrive le matin et quand il le quitte le soir. S'il aime son travail, il arrivera exactement à l'heure, pour remplir aussitôt la tâche qui lui a été confiée, et il ne quittera son lieu de travail qu'après l'avoir terminée.

Dans le cas contraire, il arrivera en retard – en supposant qu'il y pointe –, et trouvera un quelconque prétexte, parmi la panoplie de son registre, pour partir à l'avance, sans scrupule pour le travail inachevé.

Ainsi, en constatant que les astres « n'ont pas dévié de leurs missions », nos Sages en sont venus à la conclusion qu'ils sont « heureux et joyeux d'accomplir la volonté de leur Créateur ».

Nous pouvons nous tester de cette manière : éprouvons-nous de la joie dans l'accomplissement des mitsvot et le service divin ? Cherchons-nous des prétextes pour nous déroger à nos obligations ou, au contraire, des occasions d'observer toujours plus de mitsvot ?



« D. insuffla dans ses narines une âme de vie et l'homme devint un être vivant » (2,7)

Rav Yoël Teitelbaum, Rabbi de Satmar donna un jour une explication au fait que la nuit, lorsque l'on étudie la Torah, on est souvent pris de somnolence et on doit faire de grands efforts afin de rester éveillé, tandis qu'une personne qui va faire des choses vaines, futilles n'aura aucun mal à rester éveillé pour faire ces choses futilles. L'âme d'une personne est

une partie divine, qui cherche naturellement à revenir à sa source : à D. Chaque nuit, lorsqu'une personne dort,

l'âme va quitter le corps afin de rendre des comptes au Ciel des progrès spirituels réalisés durant la journée écoulée. Ainsi : Lorsqu'une personne fait quelque chose de bien, comme étudier la Torah, l'âme désire aller au plus vite rapporter fièrement ce qui a été réalisé, ce qui entraîne une envie de dormir. Cependant, lorsqu'une personne gaspille futilement son temps et ses capacités, l'âme n'est absolument pas pressée d'aller reporter cela, et la personne peut rester éveiller sans effort. (Rabbi de Satmar)

« C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain. » (3, 19)

La Guémara (Baba Métsia 59a) rapporte que Rabba ordonna aux habitants de Ma'houza d'honorer leurs épouses afin de s'enrichir, cette conduite étant propice à l'enrichissement.

Pour quelle raison ?

Rabbi Elimélekh Biderman chelita explique qu'une des malédictions reçues par la femme est que son mari la dominera, et une de celles infligées à l'homme est de devoir suer pour son gagne-pain. Par conséquent, si ce dernier ne profite pas de sa supériorité pour exercer sa domination sur elle, la respectant au contraire, mesure pour mesure, il ne sera pas contraint de fournir de grands efforts pour sa subsistance et jouira de la richesse.



Autour de la table de Chabat

Ray David Gold

DE DON JUAN AU TSADIK JOANKELEVITCH...

Il répond d'après le Derouch 1 du Ran. Il enseigne qu'effectivement la Techouva annule la punition céleste. Toutefois la mort est devenue une loi naturelle. C'est-à-dire que la Techouva d'Adam a annulé la punition (de mourir dans la journée). La consommation du fruit a fait naître une nouvelle nature chez l'homme : il devenait mortel. Dorénavant l'homme vivra un laps de temps limité. Intéressant, non ?

Et puisqu'on a parlé Techouva on continuera sur le même phénomène sous un autre regard. Prenons l'exemple d'un homme qui transgresse de graves interdits et qu'après avoir lu notre feuillet décide de faire Techouva. Par exemple une espèce de Don Juan de Venise **by-night**... Et par un hasard extraordinaire il tombe sur « la magnifique Table du Chabbath » (version italienne...) S'il y en a parmi les lecteurs qui veulent la traduire dans la langue latine...) et décide de changer du tout au tout... Il abandonne les gondoles branlantes de Venise et décide de s'immerger dans l'eau -cette fois pure et translucide- de la mer du Talmud dans une Yechiva de Jérusalem ou de Bené Brak. Et notre homme étudiera d'une manière assidue pendant près de 10 ans. Dorénavant il est connu comme étant le rav **tsadik Joankelevitch**... Or, dans l'hypothèse où, au bout de toutes ces années valeureuses où il étudiera d'arrache-pied, arrive au Sanhédrin de Jérusalem deux témoins (pourvu qu'entre-

temps le Temple ait été reconstruit). Et déposent un témoignage accablant qu'il y a dix ans notre Don Juan/Joankélévitch avait accumulé de graves fautes (l'adultére par exemple, faute pour laquelle on est passible de mort). D'après vous qu'elle sera les conclusions du grand tribunal de Jérusalem même s'il a opéré une magnifique Techouva ? Le Noda' Biyouda l'écrit noir sur blanc (dans une responsa 35 sur O. H.) ; **le verdict du tribunal de 71 juges sera gravissime**. On devra l'amener à la potence pour sa punition ! Or, vous allez me dire : « Monsieur le rav, ce n'est plus la même personne ! » La réponse qui est donnée sera double. Le Noda' Byhouda écrit que le Beth Din ne peut pas tenir compte de la Techouva d'un homme, car sinon cela annulerait toutes les punitions de la Tora !

Autre manière de comprendre : le Beth Din ne peut pas tenir compte de sa Techouva car la punition n'est pas un acte social de prévention contre le grand banditisme ou une protection des méfaits d'un criminel. Il s'agit avant tout d'une expiation de la faute afin que notre homme puisse aussi hériter du monde futur. Donc même si notre Don Juan a fait une belle Techouva, il reste que la peine devra s'exercer pour **son plus grand bien ultime...**

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87.47

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Dédicacez la prochaine « Daf » et permettez sa diffusion au plus grand nombre.

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Shlomo Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslaka

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Canouïa Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslaka

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël à travers le monde

POURQUOI PAS VOUS???



OPTIMISER SON POTENTIEL (suite)

Si l'on peut faire confiance à un simple être humain pour avaler des cachets, de toute évidence nous pouvons faire confiance au Maître du monde. Si le médecin agit d'après son diagnostic, Hachem agit de la façon la plus sûre qui soit, Il est le Créateur.

C'est pour cela que les capacités qu'il nous accorde devront être mises au service de la Torah et des Mitsvot.

Il sera difficile de nous en dire incapables, car le verset nous dit : « Il insuffla dans ses narines un souffle de vie. », Il nous offre une parcelle Divine, alors est-ce pour s'occuper seulement du monde profane ?

Dans les Téhilim (50:21) nous lisons : « Je vais te réprimander et étaler les choses devant tes yeux. » Sur ce, le Midrach nous enseigne que dans le Olam Haba, Hachem nous réprimandera d'après les occasions que nous aurons eues d'accomplir une Mitsva, en fonction de nos capacités. Le jugement se fera en fonction de nos capacités à atteindre le but. D'après cela, le jugement d'un homme simple pourrait être moins rigoureux que celui d'un homme plus intelligent dont on attendait forcément plus.

Hachem ne demandera jamais plus que ce dont nous sommes capables. Par contre Il attend de nous l'exploitation maximum de nos possibilités. Lorsque l'on voit un Juif prix Nobel, grand avocat ou savant en mathématique, devons-nous être fiers de lui ou nous inquiéter de son Jugement Futur ?

Il représente une « berakha levatala », un potentiel gâché, il a utilisé des capacités Divines au service du profane. Il a perdu l'occasion de mettre ses capacités au service de la Torah, de la Halakha... C'est comme utiliser une Ferrari de formule 1 pour livrer des pizzas !

La guémara (berakhos 58a) nous enseigne que nos sages ont institué une bénédiction à la vue d'un savant goy mais pas à la vue d'un savant juif (ex: Einstein ou autre prix Nobel de notre communauté). Car cette

sagesse reçue aurait du être mis au service de l'étude de la Torah et non pour les matières profanes.

Eliaou Hanavi rencontra un jour un pêcheur et lui demanda s'il consacrait du temps à l'étude de la Torah. L'autre lui répondit qu'il ne pouvait pas car c'était trop compliqué pour lui, cela n'était pas accessible à un esprit simple comme le sien. Eliaou Hanavi accepta la réponse et s'assit près de lui pour le regarder s'adonner à son travail. Le pêcheur se mit à fabriquer un filet, fit des noeuds compliqués et divers, et s'efforça du mieux qu'il put, et avec intelligence, à sa besogne.

Impressionné par ses gestes si précis et adroits, Eliaou Hanavi lui demanda comment il savait faire tout cela. Le pêcheur lui répondit qu'il était parti de rien, qu'il était allé étudier chez un maître qu'il avait longtemps observé avant de pouvoir enfin tenter de l'imiter. Et à force d'efforts et d'entraînements, il avait réussi à exceller dans ce domaine.

Eliaou Hanavi le regarda alors fixement, et lui demanda pourquoi il n'avait pas fait la même chose avec la Torah.

Se rendant compte de son erreur et de tout ce temps qu'il avait laissé passer sans étude, le pêcheur fondit en larmes et se rendit sur le champ dans un Beth Hamidrach afin de rattraper tout ce temps perdu.

Comme l'a fait remarqué Akiva avant d'être le grand Rabbi Akiva, si des gouttes d'eau peuvent avec le temps creuser une pierre, assurément que les mots de la Torah peuvent pénétrer dans le cœur de chacun.

Nous devrons adapter notre comportement et nos actes à ce Néfesh qui est en nous.

Si l'on veut briller et éclairer le monde de Kédoucha, il suffira juste de nous abreuver à la bonne source et de nous rappeler qu'une Âme Juive ne s'alimente ni avec des piles, ni à l'énergie solaire... mais uniquement avec la Torah et ses Mitsvot.

Rav Mordékhai Bismuth
mb0548418836@gmail.com



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

Lorsque pointe l'aube : tout progrès spirituel ne peut germer que de l'obscurité et de l'échec La Guémara enseigne (Avoda Zara 8a) que le jour où Adam, le premier homme, fut créé et que le soleil se coucha, il se lamenta en disant : « Malheur à moi ! A cause de ma faute, le monde s'est obscurci et va revenir au néant (...). » Il continua à pleurer ainsi toute la nuit et lorsque l'aube pointa, il s'écria : « Tel est le cours naturel du monde ! » En voyant l'obscurité s'abattre sur le monde, Adam pensa que tout espoir était perdu, qu'il n'avait aucun moyen de se repentir ni de se relever de la faute d'avoir mangé le fruit de l'arbre de la connaissance. Son péché était tellement grave que le monde était sur le point d'être anéanti. Cependant, lorsqu'il vit pointer l'aube et briller le soleil, il prit conscience que le cours normal des choses était que, au contraire, c'était justement après un échec que la lumière pouvait surgir à nouveau et l'éclairer comme celle du soleil. Il est superflu de préciser en quoi cela nous concerne. Chacun d'entre nous dans son existence traverse des périodes obscures pendant lesquelles il se lamente en pensant : « Malheur à moi ! A cause de mes fautes, ma vie n'a plus de sens (...). » Et il continue ainsi à pleurer sur son triste sort pendant toute la durée de ses épreuves. Qu'il sache que tel est le cours naturel du monde et qu'il accepte ces épreuves avec amour et confiance : très vite l'aube de la délivrance pointera et éclairera de nouveau son existence. D'après ce qui précède, on pourra comprendre le Midrach (Yérouchalmi Brakhot 8, 5) selon lequel "la nuit qui suivit (la sortie du premier Chabbat de la Création), Hachem donna l'idée au premier homme de frapper deux silex dont il sortit du feu sur lequel il prononça une bénédiction". Cela vient évoquer que même au plus profond de l'obscurité, l'homme est toujours en mesure de trouver la lumière, grâce à sa réflexion. C'est à cause de ce don de discernement reçu à ce moment-là que nos Sages ont institué la bénédiction de "Atta 'Honantanou" prononcée à l'issue du Chabbat. Car c'est cette faculté qui permet à l'homme de distinguer entre la lumière et l'obscurité et de trouver cette lumière précisément au sein de l'obscurité. La Guémara (Chabbat 86b) rapporte à propos du



verset : « C'est une chose qu'il a ordonnée pour mille générations » (Téhilim 105, 8) que la Torah a été créée mille générations avant son don sur le Mont Sinaï (974 générations depuis la génération du monde). Et le Midrach ajoute à cela que le Saint-Béni Soit-Il créait alors des mondes et les détruisaient jusqu'à ce qu'il crée celui-ci. Rabbi 'Haïm Chemoulévitch voit dans cet enseignement une redoutable allusion : nombreux sont ceux qui se plaignent en prétendant : « J'ai déjà essayé de me prendre en main mille fois, et rien n'y a fait, je retombe à chaque fois... Que puis-je y faire ! » C'est à cette intention que nos Sages nous dévoilent que le Saint-Béni-Soit-Il Lui aussi (si l'on peut dire) créa alors des mondes qu'il détruisit ensuite.

Malgré tout, Il continua à chaque fois à créer de nouveaux mondes jusqu'à ce qu'il crée finalement le monde dans lequel nous vivons. Dès lors, pourquoi l'homme fait de chair et de sang se découragerait, tant qu'il n'a pas tenté également 974 fois de se renforcer, à l'instar de son Créateur qui ne cessa de créer le monde 974 fois !

Le Sforno dans son commentaire sur notre Paracha (4, 6) exprime explicitement

cette idée : « Lorsqu'existe une réparation possible à ce qui a été endommagé, on ne devra pas s'affliger sur ce qui est passé, mais il faudra s'efforcer au contraire d'obtenir cette réparation en vue de l'avenir. » Lorsque Caïn se vit refuser son offrande, il est écrit alors : « Hachem dit à Caïn : pourquoi es-tu irrité et pourquoi es-tu affligé ? Si tu t'améliores, tu pourras te relever. » (4, 6-7) Certains expliquent que le Créateur lui dit la chose suivante : « Même si tu as échoué dans ce domaine et que tu n'as pas offert ton sacrifice comme il convenait (raison pour laquelle il n'a pas été agréé), un argument de taille t'est cependant reproché : est-ce une raison de te décourager ? Pourtant, l'homme est en mesure de se relever de n'importe quel échec et de progresser grâce à celui-ci encore davantage ! « Si tu t'améliores, tu pourras te relever », tu pourras t'élever encore bien plus haut que là où tu étais jusqu'à présent ! »

Rav Elimélekh Biderman



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

«L'Eternel se montra favorable à Hével et à son offrande» (4-4).

Deux commerçants se rendirent à la grande foire afin d'acheter de la marchandise, commença le rav "Ollélot Efraïm" ztsl. La parabole relate que les deux marchands venaient de deux villes différentes et chacun d'entre eux avait un très grand supermarché en ville. Comme les deux marchands désiraient acheter les mêmes marchandises et leurs commerces n'étaient pas concurrents, ils décidèrent d'effectuer leurs achats ensemble. Ils avaient chacun à leur disposition un crédit sans limite et comme ils avaient l'intention d'acquérir beaucoup de marchandises, ils avaient la possibilité de faire descendre les prix considérablement et de faire de gros bénéfices. En effet, les deux marchands n'avaient pas besoin de sortir de leur hôtel. La rumeur les devança dans toute la foire. Les commerçants et les agents intermédiaires vinrent à leur devant pour leur proposer toutes sortes de transactions accompagnées de plusieurs propositions de prix. Les deux marchands n'eurent que l'embarras du choix pour discuter des prix et décider quelles propositions étaient les plus intéressantes.

Un agent intermédiaire vint vers eux: "J'ai entendu que vous achetez des marchandises de premier choix comptant si le prix est bon marché".

"C'est juste", répondirent-ils en chœur.

"J'ai une transaction exceptionnelle à vous proposer", s'exclama l'agent. "C'est une excellente marchandise que je vous vends à un prix moindre que la moitié de sa valeur. Il s'agit d'un terrain agricole d'excellente qualité qui donne un très bon rendement. Les propriétaires ont besoin d'argent de manière urgente et sont prêts à le vendre à moitié prix. Si vous négociez un peu, vous pourrez même faire encore descendre le prix."

"D'accord !", déclara l'un des marchands, les yeux étincelants.

"Quelles sottises !", répondit l'autre.

Le premier se mit en colère contre son partenaire d'avoir réagi si négativement: "Comment oses-tu trancher ainsi le contrat ? Cette transaction vaut peut-être la peine d'être discutée et nous fera gagner des bénéfices. Ce n'est pas tous les jours que l'on reçoit une proposition au tiers du prix de vente".

"C'est bien vrai", acquiesça l'autre marchand, "mais à qui cette transaction sera-t-elle profitable et bénéfique ? Pour l'habitant de cette ville qui cherche une source de profit dans l'agriculture. Il veut acheter un terrain à un prix bon marché, le cultiver avec zèle et récolter les fruits de son labeur. S'il ne réussit pas, il pourra le revendre à un bon prix et faire des bénéfices. Quant à nous, nous ne sommes ici que de passage, nous habi-



tons dans d'autres villes éloignées et nous nous apprêtons à y retourner bientôt. Nous sommes là pour acheter des marchandises transportables, alors que ferons-nous d'un terrain agricole qui restera derrière nous ? ! Il restera abandonné !"

Son partenaire comprit et fut d'accord avec lui.

Cette parabole nous enseigne le message suivant: notre âme est descendue dans ce monde pour acheter de la marchandise à un bon prix puis la rapporter à sa source dans le monde supérieur où elle recevra de gros bénéfices: étudier la torah, dont chaque mot que nous étudions ou entendons est une mitsva en soi-même, et acquérir des mitsvot et des bonnes actions. Chaque mitsva fait mériter une part au Gan Eden, et la moindre parcelle de la plus petite part du Gan Eden est plus belle qu'une vie entière dans ce monde ci; quel bénéfice merveilleux !

Mais voilà que vient un "agent intermédiaire" dont le nom est le yétsar hara, pour nous proposer une transaction alléchante à un prix bon marché: acheter ici, dans notre monde, des "terrains", des biens immobiliers que l'on

ne peut pas emporter dans le monde éternel et les échanger contre le bonheur éternel. En effet, "Ni l'argent, ni l'or, ni les pierres précieuses, ni les perles, n'accompagnent l'homme; seulement la torah et les bonnes actions". Il sera considéré comme un idiot s'il se laissait tenter à acheter ces biens immobiliers au lieu d'acquérir la vie éternelle qui l'enrichirait considérablement dans l'autre monde.

Le rav termina sa parabole en expliquant que la torah fait allusion à cet enseignement dans la parasha qui traite de Caïn et Hével qui se sont partagés le monde: Caïn s'est approprié les terres et Hével les biens mobiliers. En effet, Hével comprit que les biens matériels de ce monde ne valent rien comparés aux biens transportables qu'il peut emporter avec lui dans le monde éternel. Caïn, de son côté, s'est attaché aux biens terrestres de ce monde et aux propriétés matérielles, tel ce marchand qui désirait acheter le terrain agricole dans la ville où la foire avait lieu. Comme il est écrit: "L'Eternel se montra favorable à Hével et à son offrande, mais à Caïn et à son offrande, il ne fut pas favorable".

Adoptons nous aussi cette manière de vivre: ne pas s'immerger entièrement et ne pas investir tout notre capital et notre énergie pour un terrain que nous devrons laisser derrière nous. Au contraire, accordons une heure de plus pour un cours de torah, pour écouter une cassette de torah en voyageant, pour étudier un livre de torah à nos heures libres. Ainsi, D. nous sera favorable et recevra notre offrande.

(Mayane HaChavoua)

Rav Moché Bénichou



couverture souple - 98 pages

La 'Hala
Un prélevement pour Hachem

Guide complet de la Hafrachat 'hala
Récits, lois et téfila

Téléchargez un extrait sur www.OVDHM.com

Letter of appreciation

Dear Rav Moché Bénichou, I am writing to express my sincere gratitude for your kind words and support regarding the Hafrachat 'hala' Committee. Your guidance and encouragement have been invaluable in our efforts to promote this important mitzvah. We are grateful for your involvement and hope to continue working together in the future. Thank you again for your support and dedication.

Rabbi Yosef Yehuda Palat

Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bneï Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35

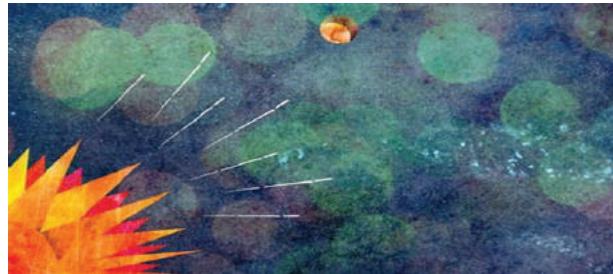


Retrouvez-nous sur www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

You appréciez «La Daf de Chabat» et désirez faire partie des abonnés ou participer à son édition, veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Le mérite de cette étude sera leylouï nichmat pour le repos de l'âme de
Emouna bath Rahel (famille David Enghien-les-Bains)



Cette semaine j'ai l'honneur de commencer un nouveau cycle d'études sur la Paracha. De plus, c'est mon 300ème feuillet, bénit soit Hachem ! Je suis reconnaissant vis-à-vis de Dieu pour sa grande bonté. Il m'a permis d'écrire de semaines en semaines (à peu près) ces paroles de Thora. J'espère que Haquadoch Barouh Hou /Le saint Béni soit-il me donnera les forces et les possibilités de persévérer. Les quelques idées que je vous propose, sont puisées dans l'immensité des enseignements de nos Sages de mémoires bénies à travers toutes les époques jusqu'à nos Rabanims (Chlita) contemporains.

Je prie Hachem afin que Son aide et Son amour ne s'interrompt pas et que je puisse continuer à éclairer un tant soit peu le public francophone de la grandeur et la véracité du message de la Thora et de son actualité. Ma plus grande réussite sera que vous, mes lecteurs, progressiez dans la pratique des Mitsvots et l'étude de la Thora grâce à cette lecture.

Un grand merci à ma mère qui est à mes côtés depuis le début de la parution du feuillet. Qu'elle mérite d'une longue vie et d'une bonne santé et de voir sa descendance suivre le chemin de la Thora et des Mitsvots. Une bénédiction de santé et de réussites à Monsieur Halfon qui fait un travail de relecture afin de rendre ce feuillet plus agréable. Que le Miséricordieux bénisse tous mes lecteurs et ceux qui me soutiennent.

De Don Juan au Tsadiq Joankelevitch...

La Paracha Béréchit retrace la création du monde. Nous le savons; ce monde est une création de Dieu. Le but de cette œuvre grandiose est que les créatures libres de penser et d'agir choisissent de servir Hachem. Au tout début, Hachem plaça le premier homme, Adam Harichone, dans le Gan Eden (Paradis) en lui enjoignant de garder une seule Mitsva : **ne pas manger de l'arbre de la connaissance**. En effet, durant ces prémisses de l'histoire universelle, l'homme était porté vers le spirituel et non vers la matérialité. C'est-à-dire que le mal ne faisait pas partie de l'homme mais uniquement extérieur à lui. Seulement après qu'Adam ait trébuché (en mangeant du fruit défendu) le mauvais penchant entra dans l'homme. Depuis lors, l'homme sera ballotté entre vouloir faire le bien ou le mal. Toutes sortes de pensées et de sentiments comme la jalouse, la cupidité, la cruauté l'habiteront depuis sa plus tendre enfance. Le mauvais penchant entrera en Adam Harichone et fera partie intégrante de toutes ses actions et pensées. De plus Hachem l'avait prévenu que s'il en mangeait, il deviendrait mortel.

De nos jours, un consensus universel existe à savoir que les créatures ne sont pas éternelles. Or cet axiome de base de l'humanité n'était pas chose évidente au tout début... Si Adam n'avait pas trébuché, il aurait vécu éternellement. De plus, la création aurait atteint son but : le service de Dieu par le biais d'un seul commandement celui de ne pas manger du fruit de l'arbre de la connaissance. Après la faute, l'homme vivra, soit, mais son temps sera compté depuis le premier de ses jours jusqu'à sa fin. Seulement pour les besoins de notre feuillet je pose une question à mes lecteurs. Les Sages enseignent qu'après avoir mangé du fruit défendu, Adam vivra encore près de 1000 ans. Or, Hachem l'avait prévenu que s'il mangeait du fruit il mourrait le même jour.

Les Sages enseignent qu'après avoir fauté, Adam se repentira de son acte (en faisant des jeûnes durant 130 années) et au final il aura la vie allongée! Or, nous l'avons appris dans les derniers feuillets, **la Téchouva est une grâce divine qui annule rétroactivement la faute**. Donc après qu'Adam ait fait Téchouva, pourquoi son repentir n'a pas servi à le laver entièrement de sa faute et de faire comme si elle n'avait jamais existé (et il aurait dû vivre pour l'éternité). Cette question très intéressante a été posée par un éminent Talmid Haham Rabbi Elhanan Wasserman (que Dieu venge son sang) dans son Kovets Eharot (Hagadot 3 à la fin). Il répond d'après le Drouch 1 du Ran. Il enseigne qu'effectivement la Téchouva annule la punition céleste toutefois, la mort est devenue une loi naturelle. C'est-à-dire que la Téchouva d'Adam a annulé la punition (de mourir dans la journée). La consommation du fruit a fait naître une nouvelle nature chez l'homme : il devenait mortel. Dorénavant l'homme vivra un laps de temps limité. Intéressant, non? Et puisqu'on a parlé Téchouva on continuera sur le même phénomène sous un autre regard. Prenons l'exemple d'un homme qui transgresse de graves interdits et qu'après avoir lu notre feuillet décide de faire Téchouva. Par exemple une espèce de Don Juan de Venise **by-night**... Et par un hasard extraordinaire il tombe sur "la magnifique Table du Shabbat" (version italienne... S'il y en a parmi les lecteurs qui veulent la traduire dans la langue latine) et décide de changer du tout au tout... Il abandonne les gondoles branlantes de Venise et décide de s'immerger dans l'eau cette fois pure et translucide de la mer du Talmud dans une Yéchiva de Jérusalem ou de Bné Brak (ou pourquoi pas d'Elad).

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Tora

Et notre homme étudiera d'une manière assidue pendant près de dix ans. Dorénavant il est connu comme étant le Rav **Tsadiq Joankelevitch**... Or, dans l'hypothèse où au bout de toutes ces années valeureuses où il étudiera d'arrache-pied, arrive au Sanhédrin de Jérusalem deux témoins(pourvu qu'entre temps le Temple ait été reconstruit). Ils déposent le témoignage accablant qu'il y a dix ans notre Don Juan/Joankélévitch avait accumulé de graves fautes (l'adultère, par exemple- qui est possible de mort). D'après vous qu'elles seront les conclusions du grand tribunal de Jérusalem même s'il a opéré une magnifique Téchouva ? le Rav Noda Biyouda l'écrit noir sur blanc (dans une responsa 35 sur O.H) ; **le verdict du tribunal de 71 juges sera gravissime**. On devra l'amener à la potence pour sa punition! Or, vous allez me dire :" Monsieur le Rav, ce n'est plus la même personne!". La Réponse qui est donnée sera double. Le Noda Byéhouda écrit que le Beth Din ne peut pas tenir compte de la Téchouva d'un homme, car sinon cela annulerait toutes les punitions de la Thora !

Autre manière de comprendre, le Beth Din ne peut pas tenir compte de sa Téchouva car la punition n'est pas un acte social de prévention contre le grand banditisme ou une protection des méfaits d'un criminel. Il s'agit avant tout d'une expiation de la faute afin que notre homme puisse aussi hériter du monde futur. Donc même si notre Don Juan a fait une belle Téchouva, il reste que la peine devra s'exercer pour **son plus grand bien ultime...**

ON finira par une touche positive.De nos jours, il n'existe pas de Sanhédrin à Jérusalem reconstruite, donc il ne reste que la Téchouva sincère du repenti qui pourra le réhabiliter devant Hachem.

Petite réflexion sur le Chalom Baït

Comme on le sait, cette paracha traite de la Création du Monde et en particulier de la création du premier homme : Adam. Le verset dit : « faisons-lui (pour Adam) une aide pour lui, etc. »

Il s'agit de la création de sa femme.

Donc j'ai décidé de vous proposer une histoire de Chalom Baït qui est extraite d'un bestseller intitulé "Au cours de la Paracha" **qui demande** à être une nouvelle fois imprimer cette fois pour le public français. Il s'agit d'un vieil Yérouchalmi (habitant de Jérusalem) qui se rendait tous les ans sur la tombe du Rav Klarisse (le Rav de Tibériade d'il y a près d'un siècle).

Le fait étonna la proche famille du Rav, de voir année après année ce même « Hassid de Jérusalem venir se recueillir sur la tombe de leur père ». Une fois, un des enfants posa directement la question à notre homme :

« Pourquoi te fatigues-tu tant à faire un si grand trajet depuis la lointaine Jérusalem ? »

Sa réponse fut la suivante :

« Il y a des dizaines d'années, lorsque je n'étais encore qu'un jeune Avre'h tout juste marié, j'avais eu de graves problèmes de Chalom Baït.

La situation était devenue tellement critique que je décidai de prendre une semaine de repos dans la ville de Tibériade.

Certainement la vue magnifique sur le lac m'aurait rendu les forces tant physiques que morales dont j'avais tant besoin. Quand je suis arrivé dans cette ville, je descendis dans une auberge et fit Min'ha dans la grande synagogue de la ville.

Là-bas, je fus reçu par un cordial « Chalom Aleichem » du Rav Klarisse Zatsal.

Il me demanda avec toute sa gentillesse d'où je venais. Quand je lui répondis de Jérusalem, il s'empressa de m'inviter chez lui pour la semaine de mon séjour. En effet, à l'époque ce n'était pas courant d'avoir des hôtes venant de la ville Sainte.

Il insista tellement que j'acceptais sa proposition avec joie. Je repris mes affaires de l'hôtel et je m'installais dans la maison du Rav.

Le lendemain matin, avant d'aller au Mikvé et à la Téphila comme à mon habitude, je vis le Rav dans le salon en train de mettre en marche le grand réchaud à bois. Pour cela, il fallait enflammer des petites bûches de bois, puis en mettre des plus grandes et après beaucoup d'efforts mettre la casserole d'eau sur le feu. Après dix minutes, le Rav Klarisse prépara un café bien chaud dans une grande tasse et disposa des petits gâteaux qui accompagnèrent la boisson sur l'assiette. Enfin, il posa le tout sur un plateau et l'apporta dans la chambre de la Rabanite. Dès qu'il revint, je lui déclarais qu'à mon retour de la Téphila je quitterais les lieux pour ne pas indisposer le Rav : Voilà qu'en plus de moi il devait s'occuper de sa femme alitée. Sa réponse m'a alors complètement désarçonné : « Pas du tout ! » me dit-il; "En aucune façon ma femme n'est malade, Barouh Hachem la Rabanite est en très bonne forme ! Si tu me vois m'occuper de ma femme de cette manière c'est que je veux appliquer l'enseignement du grand Ari Zal (Eminent Kabaliste de Safed d'il y a quatre siècles) qui dit qu'avant la Téphila il faut prendre sur soi la Mitsva de

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

De cette manière, la prière montera directement au Ciel, car elle est accompagnée de la prière de tout le Clall Israel. Donc, cette Mitsva, j'essaye de l'appliquer en PREMIER avec mon épouse, car qui est davantage mon "Prochain" que ma propre femme !? C'est bien notre épouse que nous avons l'obligation d'aimer en priorité." J'étais alors tellement impressionné par la réponse du Rav, que d'un seul coup je compris que ma femme était **AUSSI** une Mitsva de la Thora ! C'est qu'il y a la Téphila (la prière), le Limoud (l'étude de la Thora) **et sa femme**. Cette manière de voir le mariage m'a tellement remué que je suis rentré chez moi à Jérusalem et Barouh Hachem **j'ai choisi de DONNER à ma femme et ne plus RÉCLAMER** ! Et grâce à cela j'ai entamé une nouvelle vie avec mon épouse et d'année en année je monte au cimetière de Tibériade pour me rappeler l'enseignement fondamental du Rav Klarisse Zatsal. Et pour nous, qui n'avons pas la chance d'être disciple du Rav de Tibériade, on fera des efforts **certains** pour envisager la vie de couple comme une formidable occasion de servir Hachem dans nos foyers. Et de savoir que lorsque l'on fait la volonté de son conjoint, on accomplira la volonté de Dieu de voir les couples qui fonctionnent en harmonie et dans la joie. En cela on atteindra la Quédoucha/sainteté dans nos foyers...

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu le Veut

David Gold

Soffer écriture ashkenaze -sépharade
prendre contact au 00 972 55 677 87 47
ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Béréchit
5782

| 122 |

Parole du Rav



Les épreuves d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que celles d'avant ? Même à l'époque du déluge, il n'y avait pas de telles épreuves. Malgré toutes les épreuves, les gens sont saints et ne fautent pas ! Il est rapporté dans la Guémara Ménahote que celui qui voulait fauter, devait naviguer 6 mois en mer. Aujourd'hui, en naviguant quelques-secondes sur ton téléphone, tu plonges déjà à l'intérieur... Où a-t-on vu pareille chose ? Et les gens ne le font pas, ils ne fautent pas !

Sur notre génération il est écrit : Un homme qui s'asseoit et ne faute pas, on lui donne un salaire comme s'il avait fait une mitsva. Un tout petit peu de bon aujourd'hui équivaut à des milliers de bons actes des générations passées. Nous n'avons pas choisi d'être dans cette génération, nous avons été choisis. Les défis qui existent aujourd'hui, ne sont pas les défis qui existaient avant dans le monde. C'est pour cette raison qu'il y a beaucoup d'indulgence dans le ciel ! Mais ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi. C'est une raison pour faire téchouva et une motivation extraordinaire pour réparer son âme en profondeur plus facilement !

Alakha & Comportement



Nos sages expliquent qu'il faut faire très attention à la vertu de Guévoura (bravoure). Il ne faut pas faire comme le Roi David qui est devenu orgueilleux de sa bravoure sur le champ de bataille car il tuit huit cent ennemis avec une seule flèche. Hachem l'a puni pour cette arrogance.

La véritable bravoure se trouve dans le cœur de l'homme, lorsqu'il arrive à surmonter son Yetser Ara et ses mauvais traits de caractère. Par exemple : en surmontant sa colère, en remédiant à son avarice et en donnant la tsédaka avec un bon œil, en baissant ses yeux vers le sol lorsqu'il est confronté à la vue d'une chose impudique que le créateur a interdite comme de la nudité, en cassant son désir pour les plaisirs du corps (manger, boire, dormir, discussions vaines, les femmes, l'argent...) et en calmant ses pulsions. C'est cela un homme fort comme il est écrit dans la Michna (Avot 8:41) : Qui est l'homme fort ? Celui qui domine son mauvais penchant !

(Hélev Aarets chap 7 - loi 9 page 407)



La première mitsva de la Torah



Le chabbat Béréchit est très précieux et très important. Il détient un niveau plus élevé que tous les chabbatotés et que tous les jours de l'année. A partir de ce chabbat, il est possible d'attirer vers soi une force spirituelle incommensurable qui nous habitera tout au long de l'année. Donc, il faudra s'évertuer ce chabbat d'ajouter de l'étude de la Torah, de parfaire son service divin et d'améliorer ses prières. De plus il faudra s'efforcer de regarder et de s'immerger dans les versets de la paracha du mieux que l'on pourra car il est caché dans ses versets des trésors spirituels difficiles à décrire.

Dans notre paracha est rappelée la première des 613 mitsvot de notre sainte Torah, celle de procréer comme l'a dit Hachem à Adam et Hava le sixième jour de la création : «Croissez et multipliez !» (Béréchit 1:28). Selon le sens simple, le langage "croissez et multipliez" est un double langage signifiant "reproduisez-vous et multipliez-vous". Cependant, il peut également être interprété par le mot "grandir", c'est-à-dire que le verset nous indique que le premier commandement de la Torah est de donner naissance à des enfants et de les faire grandir dans le droit chemin suivant les ordonnances d'Hachem. Selon cette interprétation le commandement du "croissez et multipliez" inclut également le devoir d'une éducation appropriée que les parents sont obligés de donner à leurs enfants afin qu'ils grandissent correctement. Il est vrai que la plupart des individus observent la première partie de la mitsva en mettant des

enfants au monde, mais malheureusement beaucoup n'observent pas la seconde partie de la mitsva en ne donnant pas à leurs chers enfants une éducation sainte et pure suivant la voie des patriarches.

Il existe une règle connue de nos sages (Séfer ayéttssira 1.7) qu'il faut toujours rattacher la fin d'une chose avec son début. La dernière mitsva de la Torah est d'écrire un Séfer Torah, comme il est écrit dans la Paracha Nitsavim (Dévarim 31:19) : «Et maintenant, écrivez pour vous ce cantique, qu'on l'enseigne aux enfants d'Israël». Quel est le lien entre la mitsva d'avoir des enfants et celle d'écrire un Séfer Torah ? Nos sages expliquent tout d'abord, que mettre des enfants au monde est une chose suprême et très sacrée devant Hachem, tout comme écrire un Séfer Torah qui détient la plus grande sainteté dans les écritures saintes. Nous devons nous efforcer de les élever et de les éduquer dans les voies de la sainteté et de la modestie jusqu'à ce qu'ils deviennent saints et purs tout comme le Séfer Torah. Il est raconté que Rav Ben Tsion Abba Chaoul Zatsal a dit un jour à un chauffeur de bus scolaire qui conduisait de jeunes enfants au Talmud Torah, que chaque fois qu'il appuyait sur le bouton qui ouvrait la porte du bus pour faire entrer et sortir les enfants, c'est comme s'il ouvrait les portes de l'arche de la synagogue pour faire sortir et entrer le Séfer Torah. Rav Ben Tsion Abba Chaoul Zatsal avec son esprit pur et ses yeux saints voyait que chaque enfant juif qui a le privilège d'étudier le houmach, la michna et la guémara au Talmud

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Hachem, mon Dieu, en Toi je me réfugie; assiste-moi devant tous mes ennemis et délivre-moi. Sans cela, on déchiquetterait, tel un lion, mon être, on me mettrait en pièces et personne ne me sauverait.

Hachem, mon Dieu, si j'ai agi de la sorte, s'il y a de l'injustice en mes mains : si j'ai rendu la pareille à qui m'a blessé et dépouillé et que j'ai hâï sans raison, que l'ennemi se mette à ma poursuite et m'atteigne !"

Torah est aussi saint qu'un rouleau de Torah.

Cependant, nous devons savoir que pour réussir cette tâche sacrée, il est de notre devoir en tant que parents de s'investir et de ne pas "s'endormir" même un instant pour maintenir une bonne éducation. Nous devons toujours être attentifs à la condition spirituelle de nos chers enfants, savoir où ils sont et qui ils fréquentent à toute heure de la journée. Nous devons nous rappeler que seuls les épines et les chardons poussent naturellement sans aucun investissement, mais quiconque veut faire pousser des belles fleurs et des arbres fruitiers doit investir beaucoup de temps pour les arroser, les cultiver, les fertiliser, etc. Si c'est ainsi pour la croissance des plantes, a fortiori pour la croissance des âmes. Quiconque pense que ses enfants grandiront seuls peut, qu'Hachem nous en préserve, être très déçu plus tard. Mais quiconque travaille sans relâche pour étudier avec chaque enfant selon leur besoins, pour prier, les bénir et aussi pour leur parler de temps en temps afin de les guider dans le bon chemin, finira par mériter de voir des fruits merveilleux et de lui on dira : «Ceux qui ont semé dans les larmes, puissent-ils récolter dans la joie !» (Téhilim 126.5).

Un des plus célèbres érudits en Torah de la génération précédente n'avait qu'un seul fils et n'a pas mérité que son fils suive son chemin, à travers l'étude de la Torah. Cet enfant a préféré sortir pour étudier les sciences profanes. Dans sa vieillesse, ce grand Rav a dit à ses proches que la raison pour laquelle il n'avait pas mérité que son fils unique suive son chemin est qu'en raison de son étude de Torah, il n'avait presque pas eu le temps d'étudier avec son fils et de lui parler. Pour étudier encore quelques pages, il ne s'attardait pas avec son fils à la table de chabbat pour chanter et discuter avec lui. Par contre, un autre grand érudit en Torah

de la même génération, le saint Rav Yaacov Israël Kanievsky Zatsal n'avait lui aussi qu'un fils unique. Il s'investissait jour et nuit sans limite pour son éducation. De plus, chaque nuit il lisait et finissait tout le

livre des téhilim en larmes juste pour qu'Hachem lui fasse mériter que son fils adoré devienne un sage en Torah ayant la crainte du ciel. En effet, ses efforts ne sont pas tombés en désuétude et il a eu le privilège de voir de ses propres yeux la gloire de son fils, le saint Rabbi Haim Kanievsky Chlita dont la grandeur et le génie en Torah sont célèbres dans le monde entier et ses saintes bénédictions portent leurs fruits et tous ses fils et petits-fils sont saints et craignent Hachem itbarah.

Il y a quelques années, vivait un gradé important de l'armée israélienne qui, avait grandi et vécu dans un kibbutz loin de



toute étincelle du judaïsme. Il avait quatre filles et lorsqu'elles grandirent, il informa son épouse qu'il voulait qu'elles étudient dans les établissements "Bet Yaacov", écoles religieuses pour jeunes filles. Son épouse ne

comprendait pas d'où lui venait cette étrange idée, mais comme elle le connaissait depuis de nombreuses années, ses décisions ne pouvaient pas être refusées. Il a donc retiré ses filles de l'école où elles étudiaient et les a transférées dans une école ultra-orthodoxe. Tous les habitants du kibbutz étaient étonnés et se moquaient de lui. Mais lui est resté inébranlable dans son choix, en ne faisant attention à personne.

Au fil des ans, elles ont

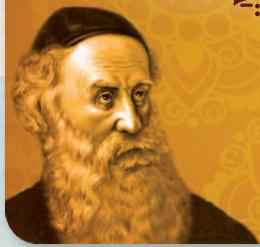
continué à étudier dans des séminaires religieux et sont devenues des enseignantes très expérimentées dans diverses écoles de "Bet Yaacov". De plus, chacune d'elles a eu le privilège de fonder une maison merveilleuse dans la Torah et la sainteté.

Au mariage de sa dernière fille, lorsque la salle était remplie, le père monta sur l'estrade et prit la parole. Il déclara : «Il y a des années, lorsque la décision a été prise dans mon cœur de transférer mes filles dans une école ultra-orthodoxe, tous les membres du kibbutz se sont interrogés et n'ont pas compris ce qui m'a motivé à le faire et aujourd'hui encore ils n'ont pas compris. Vous savez tous que j'ai servi dans l'armée pendant plus de trente ans. La vérité est qu'au début de ma carrière dans l'armée, quand j'ai entendu parler de l'enrôlement des filles ultra-orthodoxes, j'étais extrêmement furieux. Avec le temps j'ai vu de mes propres yeux comment ces précieuses filles se comportaient tout au long de leur service militaire malgré le fait qu'on les avait obligées à être là. J'ai donc décidé que je ne laisserais pas mes filles s'enrôler dans l'armée et se perdre. Après y avoir réfléchi, je suis arrivé à la conclusion que je ne pouvais y parvenir que si j'envoyais mes filles dans une école ultra-orthodoxe».

“Il est du devoir des parents de s’investir dans l’éducation de leurs enfants”

Et le père a conclu avec une grande émotion : «grâce à Hachem, quand je me tiens ici au mariage de ma dernière fille, je peux vous dire avec fierté que grâce à cet acte, toutes mes filles ont été gardées pures jusqu'au jour de leur mariage et aucun étranger ne les a touchées. Elles sont venues sous la Houppa avec des jeunes hommes préservés et purs et ainsi, avec l'aide d'Hachem mes chers petits-enfants grandiront eux aussi de la même manière. Par cela, j'aurai une abondance de contentement jusqu'à mes derniers jours». Bien sûr, les magnifiques paroles du père sorties du plus profond de son cœur sont entrées profondément dans le cœur des auditeurs et ont fait une grande impression sur eux. Plusieurs des invités prirent la décision de suivre cet exemple et de mettre leurs précieux enfants dans des écoles orthodoxes.

"כִּי קָרֹזֶב אֲלֵיךְ דַּדְבָּר מִאֵד בְּפִיךְ יְבָרְכֶךָ לְיִצְחָק"



Connaitre la Hassidout

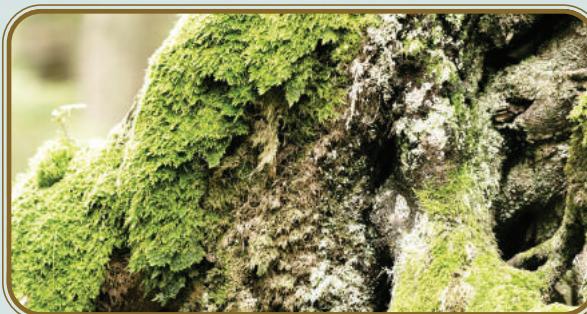


Extraire le bon de la Klipat Noga

Il faut comprendre que chez le peuple juif, il n'y a pas de notion de "je suis incapable de", mais plutôt de "je ne veux pas". Tout le monde ne mérite pas d'aider son prochain, mais au-delà de cela, l'homme qui n'aide pas son prochain doit savoir qu'il est considéré dans le ciel comme l'ange protecteur d'Essav. Notre sainte Torah est une Torah de vie. La question est de savoir dans quelle main elle va atterrir ? Il peut y avoir parfois, un homme qui étudie la Torah et qui commence à mourir, car la Torah n'est pas entrée en lui. Pour lui elle devient comme du poison. La Torah est appelée eau, mais est-ce de l'eau potable ou de l'eau empoisonnée.

Par exemple : Doeg Aadomi et Ahitofel étaient de bonnes personnes, sauf que lorsqu'une personne ne trouvait pas grâce à leurs yeux, ils décidaient qu'il fallait la tuer. Le roi Chaoul était aussi un vrai tsadik, mais il décida que David n'était pas une bonne personne à ses yeux, il décida qu'il fallait le tuer. Nous avons mentionné les attributs positifs de David, il est celui qui supporte le trône d'Hachem Yitbarach, qui peut espérer s'approcher du trône céleste ! Mais, c'est ce qu'ils ont cru comprendre. Quand les mauvais traits de caractère gouvernent un homme, même s'il semble être un tsadik, il ne verra plus Hachem Itbarah. C'est pourquoi la réparation d'un homme est de connaître sa place et sa situation. Il vaut mieux rester un ignorant toute sa vie que de nuire à un autre Juif. Penser être un vrai tsadik, composer des livres et venir avec de nouvelles explications sur la Torah et faire du mal à un autre juif n'est pas compatible, "Ne levez pas

la main sur le garçon et ne lui faites aucun mal", car aucun juif ne doit pas être blessé. C'est pourquoi le Baal Atanya enseigne que la base de la téchouva doit s'apprendre de David.



Car pour lui l'amour fondamental de l'autre était au dessus des lois de la nature, c'est pourquoi il n'a jamais fait de mal à personne. Sans l'ordre d'Hachem de punir Chimi, il n'aurait pas ordonné à son fils Chlomo de lui faire du mal, car il lui avait déjà pardonné ce qu'il lui avait fait.

De cette même âme découlent aussi les bons traits de caractère inhérents à chaque Juif, tels que la compassion et la bienveillance. Un homme miséricordieux ne peut supporter d'entendre que quelqu'un d'autre souffre, il va donner tout ce qu'il a pour qu'un autre ne souffre pas. De même, un homme qui a de la compassion pour son prochain, sera incapable de s'asseoir dans sa maison et de manger quand il sait qu'un autre n'a pas de quoi manger. Ces bons traits de caractère chez le juif viennent aussi de l'âme animale.

L'âme animale d'un Juif qui vient de la Klipa, provient d'une partie nommée Klipat Noga, qui est une Klipa translucide, qui contient aussi du bon.

Cette Klipa vient du secret ésotérique de "l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal" (Béréchit 2.9). Les traits de caractère naturels et bons d'un Juif viennent du côté du bien.

Autrement dit, la Klipat Noga tire sa force vitale de "l'arbre de la connaissance du bien et du mal". Bien qu'elle soit composée à la fois de bien et de mal, le mal est incomplet, c'est un mal qui peut être élevé en triant l'interdit. Par exemple, en apprenant les lois interdites ou permises, coupables ou innocentes, impures ou pures, invalides ou justes. Toutes ces choses affinent les huit niveaux qui ont été corrompus au moment de la création, en ce qui concerne les quatre niveaux: l'inanimé, le végétal, l'animal et l'humain, ainsi que les quatre éléments: le feu, le vent, l'eau et la terre.

Nos sages, les mokubalim, écrivent que chacun de nos patriarches a rectifié un niveau. Avraham a réparé l'inanimé et le feu, c'est pourquoi il a été jeté dans une fournaise, il a raffiné l'inanimé lorsqu'il s'est occupé de creuser des puits. Itshak a rectifié la vie végétale et le vent, il était le niveau du vent, comme il est écrit au sujet de la Akeda : «Mon esprit et mon âme se rassemblaient à Lui-même». Il a raffiné la vie végétale en s'occupant de la plantation, comme il est écrit: «Et Itshak sema dans ce pays-là et recueillit, cette même année, au centuple, car Hachem l'avait bénî» (Béréchit 26.12). Rachi souligne que «dans ce pays-là et recueillit», nous indiquent que la terre était difficile et que l'année était difficile et pourtant Hachem l'a bénî au centuple.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

Histoire de Tsadikimes

Ce chabbat est la Hilloula de notre saint maître Rabbénou Yoram Mickaël Abargel Zatsal. Le 10 Octobre 2015, notre maître couronne de nos têtes Rav Yoram Mickaël rendait son âme pure à Hachem à la sortie du Chabbat Béréchit après avoir lutté contre une grave maladie. Notre maître était un des plus grands Rav séfarades de notre génération. Très tôt il fut reconnu par ses pairs comme étant un grand «Mékoubal» c'est pour cela que chaque jour des centaines de personnes venaient le solliciter pour une bénédiction, un conseil, une aide,etc.

De 1990 à 1995, j'ai eu le mérite d'être le chauffeur de Rav Yoram les lundi et mercredi en après midi jusque tard dans la soirée. Un jour nous devions nous rendre à une brit mila à Jérusalem dans la vieille ville où le Rav devait-être le sandak. Il était accompagné cette fois là de son épouse et de deux de ses enfants. A cette époque, le GPS n'était pas répandu et il était très facile de se tromper sur le chemin. Après notre arrivée dans la vieille ville, Rav Yoram me guida pour arriver à bon port. A un moment donné, nous avons pris une route particulière et les résidents locaux nous ont averti qu'il ne servait à rien de continuer parce que c'était une impasse, mais nous ne les avons pas écoutés et avons continué sur la route pour essayer de trouver l'endroit où se passait la Brit mila. Soudain, surpris par un virage à 90 degrés, nous sommes entrés dans une ruelle très étroite qui était un peu plus large que la largeur de la voiture et au bout il y avait un mur de béton qui ne permettait pas d'aller plus loin.

J'ai arrêté la voiture pour ne pas m'enfoncer plus et soudain, en quelques secondes, la voiture a été encerclée par vingt Arabes ou plus probablement par des terroristes, qui sortaient d'un café arabe à proximité. Ils avaient le regard de la mort dans leurs yeux et ils ont commencé à dire en hébreu toutes sortes de phrases très effrayantes comme: «Vous ne sortirez pas d'ici vivants. C'est terminé pour vous...qu'Hachem nous en préserve». Rav Yoram nous a demandé de ne pas sortir de la voiture, a ouvert la porte, est sorti et s'est tenu à côté de la voiture devant les terroristes assoiffés de sang. Rav Yoram les a regardés pendant quelques secondes sans peur et soudain ils sont devenus comme des fossiles. Ils étaient comme immobilisés par la peur. Rav Yoram m'a alors demandé de me dépêcher de faire demi-tour, mais je ne savais pas comment! La ruelle était tellement étroite qu'il était impossible de faire

un demi-tour. Les portes de la voiture pouvaient à peine être ouvertes pour que j'entende ce que le Rav me demandait. Comment faire demi-tour dans de telles conditions? Rav Yoram me demanda une seconde fois de me dépêcher de réaliser ma manœuvre! Encore aujourd'hui, je ne sais pas comment, mais la réalité est que la voiture a tourné à cent quatre-vingts degrés. Rav Yoram est monté dans la voiture et nous sommes partis rapidement. Un peu plus tard nous avons enfin trouvé l'endroit où la Brit mila avait lieu.



À la fin de la journée, j'étais choqué par tout ce qui nous

était arrivé et je me souviens que quand je suis rentré à la maison, ma femme m'a demandé pourquoi j'avais l'air si pâle. Je ne lui ai rien raconté parce que je savais que Rav Yoram ne voulait pas que je dise ce que je voyais quand nous voyageons ensemble. Dans les jours qui ont suivi, j'ai entendu le fils de Rav Yoram, qui était avec nous pendant l'incident que chaque matin depuis cet épisode, le Rav le réveillait pour aller au Talmud Torah en lui disant: «Hachem nous a littéralement tous sauvés de la mort».

Pendant quelques semaines, j'ai gardé cette histoire dans mon cœur et je ne l'ai racontée à personne. Et puis Pourim est arrivé. Comme à son habitude, le Rav Yoram a organisé un grand festin pour Pourim avec toute la communauté. Le Rav me demanda de raconter le miracle que nous avions vécu à Jérusalem. J'ai raconté avec émotion tous les détails de l'histoire. Pour finir j'ai dit: «j'ai pensé que le Rav, probablement lorsqu'il les a regardés, avait fait appel au Ben Ich Haï. La raison pour laquelle je pensais ainsi était que parce que pendant de nombreux voyages que j'ai faits avec le Rav Yoram, il me disait de ne pas m'inquiéter de quoi que ce soit parce que le Ben Ich Haï était assis sur le capot de la voiture et nous accompagnait partout. Alors je me suis dit que cette fois aussi le Rav avait fait intervenir le saint Ben Ich Haï».

A ce moment, Rav Yoram m'a arrêté pour prendre la parole. Il a dit à l'assemblée que cette fois-ci, il avait fait appel au prophète Eliaou. Nous allions à Jérusalem pour une Brit mila et le préposé à la Mila n'est autre que le prophète Eliaou. C'était celui qui avait arrêté toute cette bande de terroristes et aussi déplacé les deux murs afin que nous puissions faire demi-tour avec la voiture. Il nous a dit cela le plus naturellement du monde.

Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	19:11	20:14
Lyon	19:02	20:17
Marseille	19:01	20:00
Nice	18:53	19:53
Miami	18:49	19:41
Montréal	18:15	19:16
Jérusalem	18:08	18:57
Ashdod	18:06	19:02
Netanya	18:05	19:01
Tel Aviv-Jaffa	18:05	18:54

Hiloulotes:

- 26 Tichri: Rabbi Eliaou Abouhatsséra
- 27 Tichri: Rabbi Yéoudah Azaken
- 28 Tichri: Rabbi Avraham Avihzar
- 29 Tichri: Chimon Atsadik
- 30 Tichri: Rabbi Haïm Eguer
- 01 Hechvan: Rabbi Haïm Cohen Pass
- 02 Hechvan: Rabbi Chmouel de Modéna

NOUVEAU:

Les saints enseignements du Rav Yoram Abargel Zatsal en français !

Le livre indispensable à disposer sur votre table de Chabbat !

054.943.93.94

*Quantité limitée / hors frais de livraison



Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza

Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

hameir laarets

054-943-9394

Un moment de lumière

וַיְבָרֶא אֱלֹהִים אֶת־הָאָדָם ... (א,ב)

Et le Seigneur créa l'homme ... (1,27)

בְּפִתְחוֹרָה וּבְמִצְוֹתָה הֵם בְּחִינָה קָמָת אָדָם, בִּידָעוֹ.

La Torah et les mitsvot sont comparables à une stature humaine, comme il est bien connu.

וכמו שבקומת אדם הפל קשור ומתקיך אחר בחברו בכמה ריבcis ונתיבות וקשרים על-ידי הניגרים והעוקרים ומוציאת הרומים ותנוועת האויר, שהוא חיותה חיהינו שארכין לקביל בכל פעם לכל האיברים וכו'

Et, de la même manière que dans la stature humaine, tout est lié et relié l'un à l'autre, par différents chemins, voies et relations, par des tendons, des artères, par la circulation du sang et de l'air, souffle vital à l'ensemble des organes, etc
כਮורין הוא מפש בכל התורה ומצוות ובכל המידות טובים ורעים, שהפל קשור ומתקיך אחר בחברו בכמה ובמה ריבcis ונתיבות בלי שעור,
De la même façon véritablement, la Torah, les mitsvot et les qualités humaines - bonnes ou mauvaises, sont rattachées; tout est relié l'un à l'autre par une infinité de liens,

עד שטחמת זה קשח לדעת ולהבין היטוב מהיקן ההתחלת והתקון של כל אחד ואחד בפי מקומו ושרשו בהתוורה הקורואה ובקומת אדם בראשון, ובפי מה שעבר עליו בכל הגלגולים, וכמי מה שעבר עליו בוגרונו זה, בוגר זה, וכל מה שנעשה עמו בכל יום.

Jusqu'à que cela en vienne à compliquer la compréhension et l'intelligence de chaque élément à sa base, sa réparation propre, sa source et son origine dans la Sainte Torah, et dans la stature de l'homme originel, ce qui lui est arrivé à travers chaque réincarnation, ce qu'il a subi dans cette existence, dans ce corps, et ce qui lui est survenu chaque jour.

ועל-כן אי אפשר להתחילה שום התחלה אמיתית, כי אם על-ידי הצדיק האמת,

C'est pourquoi, il apparaît impossible de recommencer le moindre départ, sans l'intervention du Tsadik (Juste) véritable,

שברבר עמד בנסיו'ן ושבר כל הפתאות לבלתי זוכה, והוא יכול להאיר ולתמסך על כל אחד הראות התשובה משרשת,
Qui lui, a déjà traversé et réussi toutes les épreuves, qui a brisé tous les désirs jusqu'au bout, et mérité ce qu'il a mérité; lui seul est capable de faire briller et d'attirer la lumière nécessaire au repentir de chacun depuis son origine,

והעיקר על-ידי שיכל לדון את כל אחד לבפי-זכות בפי מקומו של כל אחר,

L'essentiel étant qu'il soit capable de juger chacun avec indulgence, selon l'endroit où il se trouve,

עד שמקנiso באמות לקייזות, עד שתתעורר לתשובה, דהינו שנהעדר על-כל פנים לצעק ולזעק להשם ותפרק בכל פעם בקול חזק מעמק הלב,

Jusqu'à le placer véritablement du bon côté, éveiller en lui le repentir, c'est-à-dire pour le moins l'amener à crier et supplier l'Eternel bénit-soit-Il, à chaque occasion, d'une voix forte et du plus profond de son cœur,

שזה עקר ההתחלת של כל ההתחלות (לקוטי הלכות - הלכות ערלה ד' - אות ב'; עין אלול ראש השנה ו/ו, אותיות קל"ה קל"ז ק"מ מהruk ספר אוצר הוראה - ראה ועובדה- צ"ב).

Car ceci représente le principe de commencement de tous les commencements.

(Hilkhot Orla - halakha 4, paragraphe 20 selon le Otsar hayirea, Yirea ve-Avoda, 92)

il est bon de dire et de chanter

Na Na'h Na'hma Na'hman méoumane

afin de mériter toutes les délivrances

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Meir) - Doar Israël, compte numéro 89-2255-7